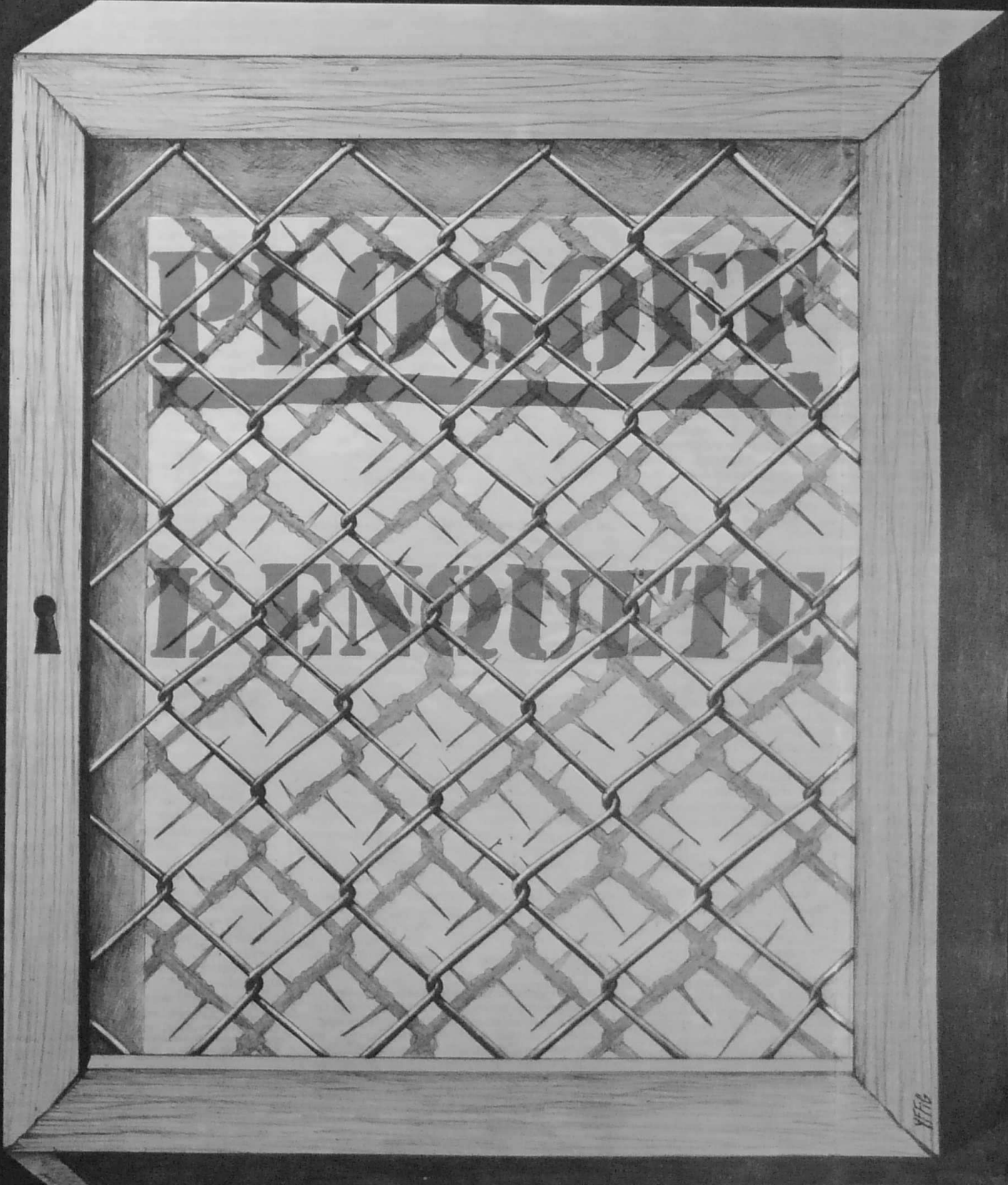


DOSSIER: QUI SONT
CES ANIMAUX "NUISIBLES"?

OXYGENE

Bretagne

mensuel écologique breton N° 12/1980 15 fév.-15 mars 6 Francs



S.E.P.N.B. (Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne) Vallon du Stangalarc'h - 29200 Brest

YFFB

le coin des sections

44 Nettoyage dans le marais de Brières le dimanche 2 décembre: une quarantaine de personnes se sont retrouvées à l'Écluse, dans la commune de St-Joachim (L.A.). Il s'agissait en plusieurs points des marais proches de Fedrun, de faucher quelques parcelles envahies de roseau, d'élaguer les saules qui encombraient la curée (canal qui fait le tour de l'île), ou encore d'enlever des ferrailles enfouies en dépôts sauvages, etc... malgré le manque d'outils, d'envoyer des «crautes» (flots de végétation qui se détachent des rives et encombrant les canaux). Dans la soirée, la projection d'un film sur la Brière et le rôle régional a été l'occasion d'aborder les questions de la responsabilité de chacun, dans la préservation et la défense de son propre environnement. Il est à noter que peu de Briérons participent à cette journée, bien que l'information ait été diffusée dans les communes proches de la Brière. Il est apparu souhaitable que de telles journées n'aient lieu qu'avec une participation prioritaire des riverains. De ce fait, cette journée du 2 décembre a plutôt une valeur symbolique, bien que le travail réalisé ne soit pas négligeable, peut-être incitera-t-elle les habitants des communes brières à prendre en charge l'avenir du marais de Grande Brière, marais qui est leur propriété en indivision? C'est ce que l'on peut souhaiter (photo A. Boulet).

56 L'assemblée générale de la section du Morbihan aura lieu le dimanche 9 mars à Colpo, à 9 h 30. Le thème: diffusion d'Oxygène; les projets. A 11 h 30, très beau document en 16 mm réalisé par un membre de l'association. L'après-midi, à 14 heures, départ de Colpo pour se rendre à Kerguelennec en Bignan, et découvrir ce domaine, propriété du département, ce sera l'occasion d'échanger des idées sur le devenir des achats du département, la gestion de ces achats et la participation des associations de protection de la nature.

Assemblée générale de la SEPNB les 22 et 23 mars à Douarnenez
L'assemblée générale de la SEPNB aura lieu les 22 et 23 mars à la M.J.C. de Douarnenez. L'après-midi du samedi sera consacré au travail des commissions. L.A.G. programme dit, consacré au renouvellement du Conseil d'Administration se tiendra le dimanche matin. Dimanche après-midi: débat sur la politique énergétique en Bretagne, compte-rendu des événements de Plogoff, nous demandons aux adhérents de la SEPNB de venir très nombreux. Possibilité d'hébergement sur place.



Ce travail réalisé n'est certes pas négligeable (aucun travail n'est jamais est-ce cela le plus important? Les roseux et les autres repoussent rapidement... L'action ne suffit pas. Fort heureusement, la réaction a eu lieu et c'est cela le plus important. Parmi les réflexions, un exemple: la Brière propre pour quoi? pour qui? Pour les Briérons, propriétaires sans doute, mais alors comment expliquer leur absence? (5 présents sur 40). Est-ce le manque d'information ou une autre occupation? Est-ce le fait que d'autres soient chargés officiellement de l'entretenir ou un manque d'intérêt pour le marais? Les outils qui ont façonné le marais, manés par nos pères et nos grands-pères, dorment dans les cabanes, peut-être entre un fillet pourri et une perche vermoulue: il faut les réutiliser. Continuons nous d'aller à contre-courant, alors que le sens de la propriété se développe, en laissant aux autres le soin de s'occuper de notre patrimoine? Attention, la philanthropie a aussi ses limites. Châteaubriant disait de la Brière qu'elle était «pleine du silence des hommes». Les temps ont bien changé. Il n'y a plus de silence et pas d'hommes. La Brière délaissée par les Briérons devient un marais quelconque, il perd son âme et ne survivra pas. Certains y voient peut-être déjà leur intérêt, mais ne jouons pas à ce jeu, nous serions perdants. Et après tout, si nous ne jugeons pas utile de l'entretenir, nous avons néanmoins le devoir d'en profiter et de l'apprendre à nos enfants. Apprenons aussi à ne plus être des assistés. N'ayons plus peur d'être Briérons (M. Aoustin).

56 La S.E.P.N.B. Morbihan a un local situé dans le quartier de Kerado, cité Radieuse, bâtiment F1 et sous-sol et nous avons une réunion chaque mois le premier vendredi. Pour ceux qui ne pourraient y participer, des permanences ont lieu le samedi, de 17 à 19 heures, les samedis suivants: 16 février, 15 mars, 29 mars. Des sorties de découverte et d'observation, réparties tous les quinze jours à Tascon en Saint-Armel, et Kerbedoc de Sarzeau, ces dernières semaines, ont réuni 80 à 250 personnes suivant les différentes conditions météorologiques. Par ailleurs, les conditions météorologiques par le golfe du Morbihan va bientôt voir le jour et sera projeté en février à Séné; lorsque les images auront trouvé leur place définitive une bande son sera réalisée.

Deux erreurs de légendes dans Oxygène n° 11, concernant des maisons soiares: celle de la page 7, que nous avons située à Bignogon, appartient en fait à M. et Mme Kerrou, la Croix-Bonneau, à Nantes (Loire-Atlantique), et celle qui figure à la page 23 et qui n'est pas située en Loire-Atlantique mais en Finistère; son (heureux) propriétaire est M. Michel Noirit, à Plouézec-Porsy (S. 29).

29 Les plans d'occupation des sols: une exposition a été réalisée par la commission «P.O.S.» de la SEPNB et l'association Logonnaise pour la Défense de l'Environnement. Elle explique notamment en quoi consiste un P.O.S. et comment il doit intervenir pour la protection de l'environnement, en particulier dans une commune littorale telle que Logonna-Daoulas. Cette exposition est visible du 16 au 24 février (inclus) à la cantine de l'école publique de Logonna-Daoulas. Par la suite, les panneaux qui la composent pourront être exposés dans toute autre commune du littoral. Il suffit d'en faire la demande. Par ailleurs, la commission P.O.S. de la section Nord-Finistère a besoin de renforts: si vous avez un peu de temps libre et si vous êtes intéressés par l'urbanisme, n'hésitez pas à vous joindre à la commission... Prendre contact avec Pierre Le Flir, 39, rue de Guernevez 29200 Brest (Tél. pendant les heures de bureau: 46.80.55, p. 307).

29 «Évit Buhez Menez Arre» organise dans le cadre du soutien aux municipalités opposées à la centrale nucléaire de Plogoff, des réunions d'information sur le nucléaire, la politique nucléaire du gouvernement et les énergies alternatives. Trois dates: le 29 février, à Huelgoat (salle de la Mairie, 20 h 30); le 7 mars, à Loeffret (salle des fêtes, 20 h 30); et le 14 mars à Brest (salle des fêtes, 20 h 30).

Gino. Une prise de position du comité d'entreprise de l'Institut Français du Pétrole
A l'occasion notamment de l'affaire du «Gino» — ce vraquier libérien qui a coulé le 28 avril 1979 au large d'Ouessant avec sa cargaison... le Comité Central d'Entreprise de l'Institut Français du Pétrole a été amené à dénoncer le silence gardé, à son avis, en cette affaire par les Pouvoirs publics et le rôle de caution que, toujours à son avis, ces mêmes Pouvoirs publics font jouer à l'I.F.P. en cette affaire comme en d'autres. Le C.C.E. a décidé de rendre publique cette position.

«A la suite du naufrage du «Gino», comme les années précédentes pour ceux du «Boehlen» et de l'«Amoco Cadiz», l'I.F.P. et sa réputation scientifique et technique ont été fréquemment appelés en renfort de déclarations officielles sur la situation de l'épave, et les mesures prises pour la contrôler. Or, en l'occurrence, si l'I.F.P. a bien, sur la demande des Pouvoirs publics, procédé à ces analyses détaillées de la cargaison et propose ces méthodes de récupération, rien ou presque n'a été publié sur ces résultats.

Les populations concernées le plus directement et certains organes de presse s'en inquiètent. Le Comité Central d'Entreprise déclare que le silence qui est maintenu sur ces résultats n'est pas le fait du Personnel de l'I.F.P. dont la Direction se considère liée par l'obligation de réserve envers les Pouvoirs publics.

Les élus du Personnel déplorent que, malgré leurs mises en garde répétées, la caution morale et scientifique de l'I.F.P. soit ainsi utilisée indirectement pour étayer ou justifier des décisions prises ailleurs, sur des motifs divers, au risque de dégrader dans l'esprit du grand public l'image construite par de longues années de travaux.

Ce texte a été adopté en séance plénière, le 26 septembre 1979, comme communiqué de presse, par huit voix pour l'ensemble des élus: CFDT, CGT, FO et Syndicat Indépendant et une voix contre (Direction).

LA S.E.P.N.B. RECHERCHE un local en location sur Brest Tél. (16) 98) 02.70.82.

sommaire

Couvertures par Ylfa (p. 1 et 24)

P. 2: Le coin des sections, les annonces.

P. 3: Editio (par Yves Le Gal). Plogoff, vous avez dit «utilité publique?»

P. 4-11: Spécial Plogoff, changement à la subvention à la chasse aux essoriers anti-nucléaires est ouverte. Le fonctionnement normal (p. 6). Le Cap St-Juan, en légère désempare, prépare son avenir (p. 8). Des comités Plogoff dans toute la Bretagne (p. 9). Un élu breton a visité les centrales américaines (p. 10). Si Plogoff se laï, le barrage de Lémézeau se fera avant (p. 11).

P. 12-13: Double Page. «Vivre au pays», avec des photos de Michel Thésacq.

P. 14-23: Dossier «Nuisibles». Qui sont nos petits carnivores sauvages de Bretagne? (p. 14). La loure: un animal qui a été protégé trop tard (p. 15). Histoire de Biseau (p. 16). Pourquoi cette rage de détruire les petits carnivores? (p. 17). Quand seront-ils interdits les espèces nuisibles? (p. 18). La Landerne: la solution: trop de complaisance (p. 19). Est-ce la fin de la Forêt à la Sauvagine de Guingamp? (p. 20). Fruits racémés ou pas? (p. 21). Le Renard: trois batailles sur quatre sont mistifiées, un ancien loupier (p. 22-23).

P. 23: Chronique par Yann Babin, le même rencontré un Ministre de l'Écologie!

Le bulletin d'abonnement est en page 4.

OXYGENE N° 12

«Oxygène» mensuel écologique breton, n° 12, 15 pages 10 mois 1980. Éditeur: Yves Le Gal, 10 rue de l'Éclair et de la Protection de la Nature, 93000 St-P. N. B., Val-de-Bretagne (S. 29).

N° d'appel: (9) 02.70.82. Directeur de la publication: Yves Le Gal. Comité de rédaction: Yann Babin, Jean-Claude Demare, Jacques Le Gall, Hervé Le Gall, Michel Noirit, Maurice Demézel, Yves Le Gal, Albert Lucas, Daniel Malingre, Yves Marcoux, Jean Pierre Mollisset, Marie-Françoise Ollivier, Jean-François Quentel, Ylfa.

Ont été imprimés par le studio M. BEUCHER, Jean MOALIC, Jacques LORRAIN, Marc BISCART, avec les dessinateurs BROU, LAFFLEUR, NENNO.

N° C.P.A.P. 61737. Dépôt légal: 1980. Imprimé en France. Photo-composition: atelier le dauphin, 29114 Bannalec.

PAPIER RECyclé ET RECYCLÉ 100%

SEUL un naif peut, de bonne foi, affirmer que le dossier puisse servir à l'information des populations. Malgré son épaisseur, l'étude d'impact présentée par EDF brille surtout par ses lacunes et manque singulièrement de solidité et de sérieux scientifique.

La lecture du document permet, en effet, de remarquer que celui-ci est quasiment muet en ce qui concerne la radioactivité, discret quant aux impacts réels sur l'environnement et franchement muet sur les possibilités de dispersion des effluents réchauffés dans le milieu marin, on remarque que toutes les conclusions négatives des scientifiques ont été sommées. En recherche, on a consacré une étude de courantologie, dont tout le monde sait qu'elle est basée sur des hypothèses erronées.

Ce genre de manipulation se passera de commentaires à EDF et au Ministère de l'Industrie, on ne

passait son temps à faire la distinction entre les «bons» scientifiques (les leurs) et les «mauvais» (les anti-nucléaires). Ce n'est évidemment pas un tel dossier qui informera d'une manière honnête et sérieuse le public. Pas plus que les luxueuses brochures, les voyages-questionnaires à Chion, ni l'utilisation abusive des services de documentation scolaires.

DÉPUIS longtemps, les populations de la région de Plogoff ont fait connaître leur opinion sur le projet nucléaire. Ceci tout a fait pacifiquement, avec calme et sans manifestations de force. Dès lors, la manière dont les autorités ont imposé l'enquête publique n'est que le caractère d'une véritable provocation. Ceci est amplement confirmé par la présence de «forces de l'ordre» (?) dont on demande si la mission essentielle n'est pas en général de faire sentir la tension. L'usage du tir tendu lors du lancer de grenades du premier jour de l'enquête serait

édito

alors un exemple d'une volonté délibérée de nuire et d'envenimer les choses. Lourde responsabilité des autorités si irresponsable se produisant... Le calme et la sérénité des populations devant à cet égard servir de leçon. Étaler sa force n'est pas forcément un intelligence. Et si certains voulaient quand même se prêter au jeu, qu'ils réalisent cette déclaration du Préfet du Finistère: «Il convient d'être bien plus que le nombre des signatures, c'est la pertinence des arguments opposés qui importe».

A lors, ne portons pas de consultation démocratique la ou seuls des élus d'experts (et encore) seront éventuellement consultés. D'ailleurs, EDF est la première à montrer le peu d'intérêt qu'elle consent à porter aux enquêtes de ce style. A Flamanville, ce service public, «au service des hommes», n'est-ce pas?... qui a commencé les travaux avant de connaître le résultat de la consultation «démocratique» préalable. Bel exemple!

vous avez dit «utilité publique»?

ET l'utilité publique dans tout cela? On sait que dans tous les pays industrialisés et démocratiques, le nucléaire marque un temps d'arrêt. Certains pays ont même totalement éliminé le recours au nucléaire de leur programme énergétique. En tant que programme de la sécurité des populations très rassemblement.

«Sans preuves? En effet, dire que les surrégénérateurs associés à nos ressources naturelles en uranium que le nucléaire est un gouffre financier et que le peu de fiabilité des installations ne permet pas d'envisager une production régulière d'énergie.

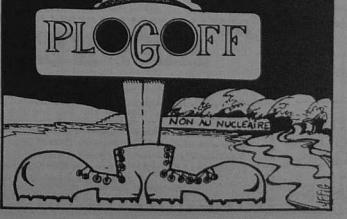
Chez nous c'est très différent. Le mas domar, M. Giscard d'Estaing n'a pas hésité à qualifier l'énergie nucléaire

«d'investissement très rentable». Pour qui? Pour Creusot-Loire, peut-être. Pour la nation, c'est moins évident. Il est de plus en plus clair que le nucléaire est une mauvaise affaire et qu'il ne suffit pas de quelques affirmations sans preuve pour justifier un programme d'une telle ampleur.

«Sans preuves? En effet, dire que les surrégénérateurs associés à nos ressources naturelles en uranium que le nucléaire est un gouffre financier et que le peu de fiabilité des installations ne permet pas d'envisager une production régulière d'énergie.

L'affirmation selon laquelle «le nucléaire était une forme d'énergie nouvelle qui n'a encore entraîné la mort de personne» conduit à se poser des questions sur la manière dont est informé le chef de l'état. Quant à dire que «nous disposons d'un système extrêmement perfectionné» et que «au point de vue de la sécurité, nous avons atteint un tel degré que le risque peut être considéré comme minime», il suffit pour se convaincre du contraire, de lire dans les journaux les savoureuses anecdotes concernant les fuites radioactives à la Hague (et l'irradiation des plomiers), ou les récriminations des Belges (histoire belge sans doute que celle concernant les fissures apparues dans les cuves des centrales qu'ils viennent d'acheter à Framatome...).

Nori, tout ceci n'est pas sérieux. Et s'il arrive à certains de se considérer comme des nucléocrates de droit divin, musés (par eux mêmes), du droit de penser et de décider pour nous, qu'ils se permettent au bon sens de contester leurs préférences.



LE combat de Plogoff va donc bien au-delà de la défense d'un coin de terre et d'un horizon de mer. Ce combat, c'est bien celui de tous les citoyens contre un appareil d'Etat dépourvu de fonction. Contre l'utilisation, pour des buts qui n'ont rien à voir avec l'intérêt public, d'un arsenal législatif vide de substance.

L'utilité publique, c'est à l'évidence l'abandon d'un programme nucléaire dangereux, coûteux, et inutile. C'est de ne pas se prêter à un simulacre de consultation ou la démocratie n'a rien à gagner.

Yves Le Gal.

PLOGOFF

«La chasse aux sorcières» anti-nucléaires est ouverte!

terre et mer 24 Télégrammes n° 2112/1980
Du nucléaire aux homards pour 8.000 F

Après avoir été l'objet de la chasse aux sorcières anti-nucléaires, le conseil général du Finistère, d'une subvention de 5000 F à la SEPNB. Pour reprendre l'expression de Mlle Desouches, Conseiller Général, la subvention de la SEPNB a failli être victime de la «chasse aux sorcières» anti-nucléaires, menée par certains membres du conseil général du Finistère.

Nous passerons sur les interventions de M. Hourmant, dont chacun appréciera le niveau et qui, s'il n'a pas voulu faire de commentaires sur le dossier

Dans son édition du 24/01/1980, le «Télégramme de Brest» rapporte la curieuse discussion qui a précédé le vote, par le Conseil Général du Finistère, d'une subvention de 5000 F à la SEPNB. Pour reprendre l'expression de Mlle Desouches, Conseiller Général, la subvention de la SEPNB a failli être victime de la «chasse aux sorcières» anti-nucléaires, menée par certains membres du conseil général du Finistère.

Nous passerons sur les interventions de M. Hourmant, dont chacun appréciera le niveau et qui, s'il n'a pas voulu faire de commentaires sur le dossier

Notre rôle d'utilité publique

La SEPNB exerce depuis de nombreuses années un rôle d'utilité publique au sens propre du terme, la qualité de ses travaux scientifiques n'est contestée par personne, son rôle d'ajustement social en matière d'environnement est un contrepoint indispensable aux erreances d'une société productiviste et fortement individualiste. L'évolution législative en matière d'environnement est indéniablement le résultat des interventions des associations qui, sur le terrain, ont été confrontées, quotidiennement au laxisme, d'une législation ancienne, égarant la protection de la propriété individuelle en doctrine, inadaptes de ce fait aux conditions actuelles de la vie sociale.

En outre, l'application de la législation sur l'environnement est souvent, les administrations le reconnaissent volontiers, fonction du poids et du dynamisme des associations qui opposent un contrepoint social aux pressions

Une atteinte grave à notre indépendance

Définir, sur la base de données scientifiques une position en matière d'énergie et de mode de développement de la société, la faire connaître auprès du public et proposer d'autres voies de progression pour la collectivité, dont nous sommes membres, est assurément notre rôle.

Que l'on veuille, en recourant à une pression financière, nous réduire au silence, ou tenter de nous contraindre à adopter, sans

sourcilier, les positions de certains corps constitués, est une atteinte grave à notre indépendance, à notre liberté de jugement et à la démocratie. Les services rendus à la collectivité par notre association justifient largement les quelques milliers de francs qui nous sont versés sur les deniers publics, sans qu'il soit nécessaire de nous demander de faire acte d'indépendance, ni de nous rejeter dans la dissidence.

Votre soutien est nécessaire!

Si la majorité du Conseil Général du Finistère a eu la sagesse de le comprendre, en maintenant son aide à notre association, les attaques dont nous avons fait l'objet démontrent l'existence, chez certains, d'une volonté de pratiquer effectivement une «chasse aux sorcières» (notamment anti-nucléaires); ces personnalités que la peur d'être désavouées par la population et le manque d'argumentation sérieuse, en arrivent à utiliser des modes de pression que l'on peut considérer comme classiques.

Qu'on ne s'y trompe pas: nous ne nous tarons pas, mais ces attaques montrent les limites que nous pourrions imposer à notre action nos moyens financiers. La portée de notre voix dépend de notre nombre et du soutien financier de nos adhérents. Le réalisme en la matière consiste à assurer notre indépendance financière afin de garantir notre indépendance morale.

Oxygène, journal volontairement exempt de publicité, et qui constitue sans conteste la publication de la SEPNB qui dérange le plus nos détracteurs est un outil que nous ne pourrions

conserver que grâce à votre aide à nous réaliser auprès de vos amis renforcez nos chances de conserver cet outil. D'autres publications sur l'environnement ont déjà disparu. Nous, nous voulons continuer, et nous le pouvons si quelques centaines d'abonnements permettent d'équilibrer la publication. C'est peu mais c'est beaucoup. Le sort d'Oxygène est entre les mains de ses lecteurs.

ABONNEZ-VOUS!

informez...

Après Eredwen, après Ploumarguer, après le Palerm, voici donc Plogoff. Il semble bien que le se décide à un tournant important pour la lutte anti-nucléaire qui est affirmé un peu partout en Bretagne. Et celle-ci doit aller en s'amplifiant.

Mais que faire? De toute évidence, la première nécessité est de chercher à informer la plus grande population possible sur les réalités de l'énergie nucléaire, et ceux que les Finistère Publics et EDF ont toujours refusé de faire: ou serait dire que le débat nucléaire a eu lieu en France? Nous en sommes donc réduits à aujourd'hui à parler au coup par coup, parce que c'est vrai que l'immense majorité de la Bretagne, si elle peut s'estimer avertie pour les proposés étonnés et la bourgeoise de crâne d'EDF, n'en est pas moins véritablement ignorante de la réalité nucléaire.

Mais soyons pratiques. Vous êtes un lecteur d'Oxygène? Alors, vous avez certainement feuilleté avec attention les pages du dossier de notre numéro 11 que nous avons consacré à l'énergie nucléaire et (25 réponses); vous avez lu un condensé de ce qui contient de saison en priorité sur le nucléaire. Et si vous êtes un abonné d'Oxygène depuis le n° 1, vous pouvez retrouver vos anciens numéros et y prendre toutes les informations que nous avons publiées sur le sujet. Vous voilà munis d'une somme d'informations importantes et scientifiques, sur le problème de l'énergie nucléaire.

Alors, n'hésitez pas. L'information c'est quelque chose qui doit circuler. Faites-la circuler. Par tous les moyens. Par exemple, le téléphone (si vous ne l'avez pas, utilisez une cabine téléphonique) avec dix pièces de cinquante centimes, vous appelez dix personnes de votre ville, et vous faites le débat. Avec cinq francs, il est possible de appeler dix personnes au combat anti-nucléaire, sans démoisie, avec une information rigoureuse, à base scientifique et humaine. Si chacun de nos 5000 acheteurs en fait autant, voilà cinquante mille personnes qui auront été touchées par une telle campagne!

Autre chose: chacun de nous doit faire savoir, d'une façon ou d'une autre à EDF, son opposition au programme nucléaire français. Un moyen simple, le paiement de votre facture. Fractionner en trois chèques le montant de votre livraison. Cette pratique bloque les ordinateurs et si vous payez de toute façon avant la date limite, on ne peut rien vous dire. Au cas où vous ayez accepté le prélèvement automatique sur votre compte bancaire, n'attendez pas une seconde pour l'annuler.

Enfin, d'autres dispositions sont pressées (notamment le renouvellement de la carte d'électeur à la Préfecture), pour tout avis ou suggestion, ne pas hésiter à écrire au G.F.A., Comité de Défense BP n°5, Plogoff 29153.

...agissez!



dessin Yffès

ABONNEZ-VOUS!

Nom, prénom: _____
 Rue: _____
 Code postal, ville: _____

Abonnement OXYGÈNE seul (11 numéros) 55 F
 Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnement PENN AR BED 45 F
 Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnement OXYGÈNE 70 F
 Cotisation S.E.P.N.B. (15 F) + abonnements PENN AR BED + OXYGÈNE 115 F

Cocher la case correspondant à votre choix.
 Les règlements sont à adresser à: S.E.P.N.B., Vallon du Stanglarzh, 29200 BREST.
 C.C.P. RENNES 1361-60 X

LA S.E.P.N.B.

Si la SEPNB a été déclarée d'Utilité Publique en 1968, elle n'a pas attendu cette date pour démontrer le rôle positif qu'elle joue dans la protection de la nature et de l'environnement en Bretagne. La compétence scientifique de la SEPNB, sa connaissance du milieu naturel, ont amené de nombreux organismes à lui commander des études ou à lui confier des tâches de gestion. Nous croyons utile de rappeler à ceux qui soudainement mettent notre compétence en cause, en raison de notre engagement anti-nucléaire, divers thèmes sur lesquels nous avons été sollicités et les actions positives pour la protection de la nature que nous avons menées. Il va de soi que nos positions sur l'énergie électro-nucléaire procèdent de la même rigueur scientifique et sont dans le droit fil de l'engagement des fondateurs de la SEPNB.

La SEPNB a réalisé à ce jour plus de cinquante études parmi lesquelles:

- Etude de l'Aulneau en Bretagne (Ministère des Affaires culturelles);
- sites naturels du littoral des Côtes du Nord (Direction départementale de l'équipement des Côtes du Nord);
- étude des sites naturels et des problèmes écologiques sur le littoral entre la Vilaine et la Giroude (Atelier d'aménagement du littoral centre - Ouest Atlantique A.L.C.O.A.);
- inventaire des caractéristiques biologiques et hydrologiques de la rivière Blom (Syndicat Mixte de l'alimentation en eau de la région bretonne);
- Sanier nature des Fossés blancs (parc régional de Brière);
- Etude des sites naturels et des problèmes écologiques sur le cours de La Loire du confluent de la Vennne à l'embouchure (O.F.E.A.M. de Nantes, Ministère de la protection de la nature et de l'environnement);
- Etude écologique de la zone de la Martinère (ORFAM Nantes);
- Fichier Technique des Estuaires bretons (Centre National pour l'Exploitation des Océans);
- Périmètres sensibles Côtes du Nord (Département des Côtes du Nord, Direction départementale de l'équipement);
- Documentaire

Plus de vingt ans d'utilité publique!



scientifique préparatoire à la création de trois réserves naturelles en Bretagne dans les secteurs de la base du Mt-St-Michel, de la base d'Audierne et du Golfe du Morbihan (Ministère de la Protection de la Nature et de l'environnement);

- Etude des pollutions de la rade de Brest, aux embouchures de l'Elorn et de l'Aulneau (département du Finistère direction départementale de l'équipement);
- Etude des dommages causés par le Goéland argenté dans les Côtes du Nord (Ministère de la Protection de la nature et de l'environnement);
- Réalisation d'un fichier des espèces végétales menacées à l'échelon mondial (Ministère de la qualité de la vie);
- Aménagement d'un étang de St Renan (Mairie de St Renan);
- Dunes d'Erdreven (Ministère de la qualité de la vie);
- Limitation du Goéland argenté (Ministère de l'environnement et du cadre de vie);
- Etude sur l'impact échoïque lors du naufrage de l'Amoco Cadiz (Ministère de l'environnement et du cadre de vie);
- Etude sur l'évolution des zones humides littorales (Ministère de l'environnement et du cadre de vie);
- Etude sur la préservation et la gestion des sites classés de Belle Ile en Mer et du site en instance de classement de Landudez (Ministère

de l'environnement du cadre de vie);

- Atlas des oiseaux nicheurs en Bretagne (Ministère de l'environnement et du cadre de vie);
- Etude sur la dynamique de population des oiseaux marins nicheurs (Ministère de l'environnement et du cadre de vie);
- En outre, la SEPNB est à l'origine de la création du Conservatoire Botanique de Stanglarzh à Brest, destiné à la préservation des espèces végétales menacées et dont elle assure la gestion scientifique pour le compte du Ministère de l'environnement, en liaison avec la communauté urbaine de Brest. Elle assure la mise en place d'une station permanente d'étude du Milieu à Quessant avec l'aide du conseil général du Finistère et du Conseil régional, et gère plus de vingt réserves libres, dont certaines devraient être prochainement officialisées (voir oxygène n° 4).
- Enfin, il est possible de publier la liste complète des nombreuses études réalisées en vue du classement de plusieurs sites bretons, pour le compte du Ministère de la Protection de l'Environnement ou le Ministère de la Qualité de la Vie. Pour tout renseignement, SEPNB, Vallon du Stanglarzh, 29200 Brest (tél. 02 70 82).

PILOGOFF

LA POLLUTION DE L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE EN FONCTIONNEMENT NORMAL

Pendant des années, les partisans du nucléaire, de concert avec les pouvoirs publics, ont fait croire à la population que l'industrie nucléaire était une industrie propre, sans pollution, de par le principe même de la centrale et que cette industrie n'avait jamais tué personne. A la demande du Premier Ministre, le conseil économique et social faisait les 27 et 28 mars 1979 le bilan de « la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau » (1). Dans la première partie de ce rapport (p. 10), l'industrie nucléaire apparaît comme l'une des sources de pollution radioactive de l'air, alors que dans le dernier chapitre consacré au nucléaire (p. 53) il est signalé que les déchets des centrales ne sont à l'origine d'aucune contamination de l'air et de l'eau. Il faut dire que les seules

sources d'information ayant servi à la rédaction de ce chapitre semblent être celles du CEA et de l'EDF.

Aujourd'hui, EDF avoue qu'il y a des rejets radioactifs dans notre environnement à partir des centrales (voir la plaquette reçue par tous (Plogoff 25 questions—25 réponses), mais EDF se dépêche de préciser que ces rejets se situent en-dessous des normes. Il serait peut être bon qu'EDF explique alors, pour une information objective et précise, comment sont fixées ces normes. Le mythe commence à s'effriter: aujourd'hui, on reconnaît les rejets; demain on reconnaîtra le taux plus élevé de cancérisation.

Dans le but d'une information plus complète, nous essayons d'apporter ici quelques données, sur les rejets radioactifs,

car beaucoup de personnes croient encore à l'ancien discours. En fait chaque étape de l'industrie nucléaire est une source de pollution radioactive: premièrement, l'extraction et le conditionnement des matières fissiles; deuxièmement, l'utilisation dans les réacteurs et troisièmement, le retraitement des combustibles irradiés. Deux cas de pollution sont envisageables: en fonctionnement normal et en cas d'accident, nous n'envisageons que le premier, tout le monde ayant conscience de la portée du second, et aussi parce qu'une pollution faible mais chronique est plus dangereuse à l'échelle planétaire qu'un accident ponctuel dans le temps et l'espace (comparé avec ce qui se passe avec les hydrocarbures et les accidents du type «Amoco-Cadiz»)

La pollution des centrales nucléaires

Il existe trois types de réacteurs nucléaires: — type uranium naturel graphite-gaz: le refroidissement se fait par du gaz carbonique sous pression. Les ruptures de gaines (protection des barres de combustible) sont très rares. Il n'y a pas d'effluents liquides ni solides. Le principal élément radioactif rejeté est l'Argon 41, dont la période (temps nécessaire à la diminution de moitié de la radioactivité) est de deux heures; il suffit donc de le stocker quelques temps avant de le rejeter dans l'atmosphère. L'Argon 41 est un gaz rare chimiquement inerte; il n'y a pas de phénomène d'accumulation dans la chaîne alimentaire. Pourquoi avons nous abandonné ce type de centrale en 1969?

— type uranium enrichi — eau bouillante (BWR): contrairement au type PWR, dans les rejets il n'y a pas de tritium mais beaucoup de krypton 85. Il faut stocker de grandes quantités de gaz pendant un temps suffisant pour que disparaissent les éléments à vie brève.

— type uranium, enrichi — eau pressurisée (PWR): c'est celui qui a été adopté en France. Il est beaucoup plus polluant que le premier. On distingue deux types d'effluents.

Les effluents gazeux. — Il y a des effluents à vie brève: N 13, N 16, gaz rares, rubidium 88 et 89; leur activité est très forte pendant quelques jours. Ils doivent être stockés en cuve avant d'être relâchés, mais ce temps de refroidissement est contesté: 70 jours en Allemagne, 35 jours en France. Etant donné la

forte activité, il y a danger pour la population voisine en cas d'incident (fuite) pendant le refroidissement (on appelle « refroidissement » le délai nécessaire à la perte de la radioactivité). Il y a aussi des effluents à longue durée de vie. Leur activité est importante pendant des décennies: Krypton 85, tritium, sels 129, sels 131, Xénon 133, Iode, très dangereux, est en principe retenu par des filtres (sauf en cas d'incident) comme à Three Mile Island. L'iode est concentré électivement par la glande thyroïdienne des endocrines thyroïdiennes (la mise en évidence de nodules thyroïdiens de caractère douteux chez un certain nombre d'enfants vivant à quelques centaines de km des polygones de tir du Nevada et du Nouveau Mexique avait joué un rôle déterminant dans la signature du traité de Moscou de 1963 sur l'arrêt des explosions atomiques dans l'atmosphère). Le tritium, lui, est un isotope de l'hydrogène et peut donc se substituer à celui-ci dans tous les organismes, et ainsi remonter et se concentrer au niveau de la chaîne alimentaire. Dans ce type de réacteur, les gaz sont rejetés en quantité plus faible que dans le premier, mais l'I 131 et le K 85 peuvent s'accumuler car leur période est de dix ans.

Les effluents liquides. — Le tritium est le plus abondant mais tous les éléments rejetés se retrouvent dans l'alimentation. D'où proviennent ces effluents? Contrairement à ce que l'on fait croire et malgré ce que l'on peut

constater sur un schéma théorique, le cœur du réacteur n'est pas isolé. La première barrière (entre le réacteur et le circuit de refroidissement) n'est pas étanche: il y a des fissures au niveau des gaines des barres de combustible, ce sont les ruptures de gaine; il y a donc contamination permanente de l'eau du circuit primaire par les produits de fission: krypton 85, Xénon 133, Iode 131 et tritium. Or, il faut renouveler régulièrement l'eau du circuit primaire, les trois premiers sont rejetés dans l'atmosphère et le dernier dans l'eau, le tout en respectant bien sûr les taux limites imposés par la réglementation (le problème est qu'en France ce sont les pollueurs qui sont chargés du contrôle de la pollution). Ce sont ainsi plusieurs milliers de curies de tritium qui sont rejetées annuellement dans l'eau pour chaque tranche de mille mégawatts. De plus, les neutrons provenant du combustible peuvent rendre radioactifs (phénomène d'activation) les atomes du métal constituant les gaines. Or, le fluide du circuit primaire est corrodé; il se trouve donc aussi contaminé par ce qu'on appelle les produits d'activation. Le phénomène d'activation explique aussi pourquoi une centrale nucléaire, après sa période de fonctionnement, ne peut être ni démantelée ni transformée en musée, mais qu'elle doit être surveillée pendant des dizaines d'années.

N'auriez-vous pas une poubelle ?

Les incandéscences du nucléaire mettent bien souvent en avant les bénéfices que l'on retire de l'utilisation des traceurs radioactifs dans le domaine médical et en recherche biologique.

C'est vrai, le Cobalt, l'iode, sans parler des molécules marquées au carbone 14 ou tritium ou au phosphore 32, ont donné un sérieux coup de dynamite à l'utilisation des traceurs radioactifs dans le domaine médical et en recherche biologique.

Mais même en ce domaine, toute médaille a son revers. Aux USA, les gouverneurs de plusieurs états (Nevada, Caroline du Sud, Washington) se sont émus de l'impureté prise par les aires de stockage des déchets radioactifs provenant des hôpitaux et des centres de recherche. C'est pourquoi, ils ont décidé purement et simplement de ne plus servir de poubelle radioactive. Tant que l'on peut partir, car les déchets solides et liquides (plusieurs milliers de litres) s'accumulent chez les utilisateurs. A l'Université de Harvard, certains programmes de recherches ont même dû être stoppés. Pourquoi, en France, décidément faire de son rôle de poubelle, ne leur fasse pas des propositions.

La pollution au niveau du retraitement des déchets

C'est l'opération la plus polluante avec l'extraction de l'uranium. Le retraitement s'accompagne d'importants rejets radioactifs. Cette opération a pour but de séparer, des déchets des centrales nucléaires, le plutonium qui peut servir à des fins militaires (bombes) ou civiles (surgénérateurs) et l'uranium que l'on envoie à l'usine d'enrichissement pour être recyclé. Pendant le retraitement lui-même, que se passe-t-il?

Il se passe que la totalité du krypton 85 est rejetée par la cheminée. Parfaitement dilué, il ne devrait pas poser de problème d'irradiation externe mais on ne connaît pas le taux de fixation de ce gaz dans les organismes vivants. Par ailleurs, la totalité du tritium est rejetée en mer pour la plupart, et dans l'air. Le carbone 14 se substitue au carbone des organismes vivants et comme le tritium peut remonter la chaîne alimentaire. Par contre, l'iode 131 est en grande partie retenu sous la forme d'iodure comme La Hague les 2 et 3 octobre 1968, ou pendant plusieurs heures, cent fois la dose admise fut rejetée dans l'environnement. Ce qui amena les

autorités à racheter discrètement les jours suivants une grande partie du lait produit dans la région. Il en fut de même à Windscale (l'équivalent anglais de La Hague) en 1957 mais là, la consommation de lait fut interdite pendant plusieurs semaines.

Parmi les effluents liquides, on trouve le césium 137, le strontium 90, et le rubidium 106. Ce dernier est responsable de l'augmentation spectaculaire de la radioactivité de certaines algues et de certains crustacés près de la Hague ces dernières années, et aussi, en 1973 de la contamination au Pays de Galles d'une population située à plus de cent kilomètres de la centrale de Windscale (voir plus loin). Le césium 137 est l'analogue du potassium (fixation dans les muscles). Le strontium 90 est l'analogue du calcium (fixation dans les os). Qu'en est-il du plutonium? Les responsables du CEA reconnaissent que la quantité rejetée dans l'environnement est de 1 pour 10 000 par rapport à la quantité traitée, c'est à dire 800 g par an après 1980, ce qui, exprimé en curie, dépasse le taux autorisé par arrêté préfectoral. Les Etats-Unis

ont abandonné le retraitement, craignant de ne pouvoir contrôler la dissémination du plutonium qui représente le plus grand danger de la Hague: il se fixe préférentiellement au niveau des poissons, et la vie d'un individu ne suffit pas à son élimination. Le laboratoire de radiocécologie du centre de La Hague signale qu'à la pointe de La Hague, toutes les espèces sont actuellement contaminées par le plutonium.

Enfin, nous n'insisterons pas sur le grave problème du stockage en solution aqueuse des déchets à haute activité: les cuves en inox doivent être agitées et refroidies en permanence. L'activité dure plusieurs dizaines de milliers d'années. En l'an 2000, si la production d'énergie électrique américaine était assurée uniquement par des centrales PWR, les Etats-Unis devraient gérer une quantité de déchets annuelle égale à celle produite par huit millions de bombes type Hiroshima. Les temps de désactivation des déchets, pour qu'ils ne deviennent sans danger, est considérable: 640 ans pour le césium 137, 490 000 ans pour le plutonium.

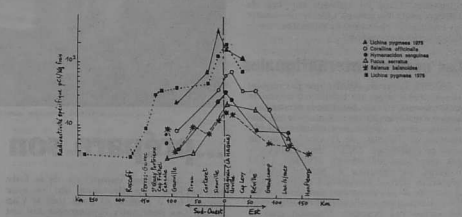
La pollution de l'environnement: notre expérience actuelle

L'organisme peut être atteint de différentes façons par la pollution radioactive: soit par irradiation (exposition à des rayonnements dont la source est extérieure), soit par contamination cutanée (dépôt de substances radioactives sur la peau) soit par contamination interne (inhalation ou ingestion). Etant donné l'importance diluée dans l'environnement, on peut constater que l'augmentation de la radioactivité globale est très faible (cela ne veut pas pour autant dire qu'elle est sans effet, puisque l'on a déjà constaté dans la population des différences dans la fréquence des mutations et des tares en fonction de la radioactivité naturelle de la région).

De ce fait, l'information officielle ne connaît qu'un seul type de pollution: l'irradiation, et passe allègrement les deux autres sous silence. Si, de la part d'EDF, on peut comprendre cette attitude, démagogique envers le public, il est tout à fait inadmissible que le conseil économique et social dans un rapport officiel sur la pollution de l'air et de l'eau utilise les mêmes procédés: cela relève de l'incompétence. Les sciences, et les controverses ne nombreuses dans ce rapport (par exemple l'eau ne serait pas touchée par la pollution radioactive) ne se considèrent qu'un seul risque: l'irradiation avec un magnifique tableau à l'appui pour calculer soi-même sa propre irradiation en fonction de son lieu d'habitation et de son mode de vie. Le résultat montre évidemment que l'irradiation des centrales est négligeable devant le reste. Pourquoi n'y a-t-il pas un tableau pour calculer sa propre contamination en fonction de son régime alimentaire et de l'air respiré?

La répartition de la pollution radioactive dans le milieu naturel n'est pas uniforme. Les mesures effectuées sur l'air et l'eau ne signifient rien. Malgré une bonne dilution, il y a rétention dans les vases, les sables, le sol, et recontamination dans les chaînes alimentaires: coquillages, crustacés, poissons peuvent nous apporter des concentrés de radionucléides, malgré leur dilution dans la masse océanique. Ne serait-ce pas un phénomène de recontamination qui aurait provoqué la catastrophe de Minamata au Japon?

Les Gallois du Sud consomment de grandes quantités d'un concentré d'algues. En 1959, ce n'est pas par irradiation que vingt-cinq mille d'entre eux furent en danger, mais par contamination interne: ils avaient ingéré tant de Ruthénium 106 qu'au niveau des intestins ils avaient dépassé le taux maximum admis par les



Radioactivité en Plutonium retrouvée dans différentes espèces en fonction de la position géographique par rapport à l'usine de La Hague (d'après Fraizer et Guary).

professionnels (qui est dix fois plus élevé que pour le reste de la population). Qui pourra dire que l'industrie nucléaire n'a jamais tué? L'étude de la concentration du Phosphore 32 dans la rivière Columbia aux Etats-Unis (réacteur de Hanford) a révélé des taux de contamination considérables: dans la chair des poissons les plus consommés, on trouve des taux cinq mille fois supérieurs à ceux rencontrés dans la rivière. Les personnes qui mangent souvent du poisson de cette rivière recevaient jusqu'à 4000 picuries par an, soit une exposition de 0,3 rem par an le double des normes internationales.

A partir de la pollution de l'air et de l'eau, il y a contamination des sols par l'irrigation et les pluies. La chaîne trophique: sols—herbages—bovins—lait et viande—homme est très vulnérable. Bergström et Gyllander, en 1969, ont étudié le passage de l'iode 131 dans les plantes fourragères, puis le lait des vaches paissant dans des pâturages situés aux alentours du centre de recherches nucléaires de Studsvik, en Suède, où avait eu lieu une fuite de cet élément à la suite de la détérioration d'un filtre. Dans les jours qui suivent l'accident, on nota une élévation rapide du taux d'I 131 dans le lait. Il y a coïncidence des courbes qui donnent la variation du taux d'I 131 dans les plantes fourragères et dans le lait en fonction du temps. Ce fait traduit la grande

vitesse à laquelle, ce radioélément est incorporé dans l'organisme animal. Les auteurs montrent aussi que le taux d'absorption est élevé.

Le bassin rhodanien rassemble tous les types d'activités nucléaires avec une pollution chimique déjà très forte. Le Rhône tire 30% de la production fruitière française, 10% de la production de riz. Avec le programme nucléaire français, la puissance installée sur le Rhône doit être multipliée par 25 d'ici 1985. Cette situation préoccupée les agronomes. La concentration des radionucléides par les végétaux, n'est plus à montrer. En 1976, à 76 km en aval de Marcellise, on récolta dans les salades une radioactivité de 6900 picuries par kilogramme. Ce qui s'est passé au Pays de Galles pourrait bien se reproduire en France.

A La Hague, on a étudié la concentration du plutonium dans un lichen, deux algues, une éponge, un crustacé; il faut aller à plus de cent cinquante kilomètres vers l'Ouest (Perros-Guirec) et vers l'Est (Houffleur) pour retrouver le niveau moyen normal, c'est-à-dire, celui du aux retombées des explosions nucléaires. La valeur la plus élevée trouvée dans l'eau est quinze fois supérieure à celles de l'Atlantique Nord. Il faut craindre une contamination de la chaîne alimentaire de plus en plus importante dans ces régions, étant donné le programme du CEA.



La centrale nucléaire de l'Est de la France.

La pollution de l'industrie nucléaire en fonctionnement normal (suite)

En ce qui concerne le phénomène de concentration, nous avons déjà l'expérience du DDT et du mercure. Il faut noter qu'à l'heure actuelle toute l'alimentation humaine est polluée à des degrés divers, à la suite des explosions nucléaires dont les retombées sont maximales dans les zones comprises entre 40 et 50° latitude Nord.

En ce qui concerne l'irradiation, une étude anglaise a montré que la dose de radiation absorbée au niveau des organes de reproduction de l'homme était cinq mille fois plus importante à dix kilomètres d'une centrale qu'à cent. Des chercheurs japonais ont mis en évidence sur une plante commune, la « Tradescantia », une augmentation de 30% des mutations (en particulier absence de seuil inférieur) et il apparaît de plus en plus faux de déclarer que les conséquences des faibles doses progressent (en particulier absence de seuil inférieur) et il apparaît de plus en plus faux de déclarer que les conséquences pour l'homme sont négligeables même si les rejets des centrales sont faibles et peu radioactifs. En 1972, aux Etats-Unis, l'Académie Nationale des Sciences dans son rapport, « effets sur les populations de l'exposition à de faibles doses de radiations croissantes » souligne — tous les experts en ont convenu — que toute exposition présente des risques néfastes et que la notion de dose admissible, on doit substituer celle de risque admissible. C'est ce qui est fait lors de l'établissement des normes. Quel est ce risque et en fonction de quels critères considère-t-on ce risque comme admissible?

Les normes internationales

En 1973, Lubretton signalait que par rapport aux normes établies sur la base d'une dilution inerte des rejets, le jeu des chaînes alimentaires amène à réclamer des normes dix mille fois plus sévères que ce qu'elles sont actuellement (2). Gofman et Tamplin, de la Commission de l'Energie Atomique (AEC) des Etats-Unis, calculaient que les normes actuelles à 170 milirems, par personne et par an pour la population, étaient susceptibles de provoquer l'apparition de 10% de cancers supplémentaires. Ces travaux furent confirmés par des experts de l'Académie des Sciences. L'agence pour la protection de l'environnement des Etats-Unis estimait, en février 1974, que le rejet par l'industrie américaine des trois corps « krypton, tritium et iode » serait responsable de 10.000 à 50.000 morts dans les cinquante années à venir. Le rapport d'activité du Service Municipal d'hygiène de Cherbourg indique qu'entre 1971 et 1977 la mortalité par cancers est passée de 102 à 197. Les normes ne protègent donc pas la population, mais elles considèrent qu'un tel risque est admissible.

Dans le contexte actuel, les biologistes ont de bonnes raisons d'appréhender que ne se renouvellent à une autre échelle, les mêmes erreurs que celles commises par le passé dans le domaine des pollutions chimiques. Pourtant, nous sommes heureux de voir que le Conseil Economique et Social constate les 27 et 28 mars 1979, que « l'homme considérait jusqu'à une époque relativement récente l'air et l'eau comme réceptacles naturels des déchets de son activité »...

M. BEUCHER.

Références: « La gazette nucléaire » GSIEN 2, rue François Villon 91400 ORSAY; « Electro-nucléaire, danger » GSIEN; « Eléments d'écologie appliquée » F. RAMADE Edisciences.

(1) Journal officiel n° 23 du 12 octobre 1979.

(2) Avec notre expérience des pollutions chimiques, on devrait s'écarter que les normes de dilution inerte constituent une obstruction écologique.

PLOGOFF L'ENQUETE

le cap-sizun en légitime défense...



Les forces de l'ordre pénètrent dans Plogoff (nuit du 30 au 31 janvier 1980).

...prépare son avenir

C'est une phase importante de la lutte anti-nucléaire en Bretagne qui se joue aujourd'hui à Plogoff et dans tout le Cap Sizun. Les nombreux événements qui ont marqué les premiers jours de « l'enquête d'utilité publique » n'ont fait que renforcer la détermination de toute une population qui conçoit son avenir autrement que par la construction d'une centrale nucléaire. Plogoff dit non au nucléaire, car Plogoff veut vivre!

Au delà des manifestations, il y a tout un projet pour faire revivre le Cap Sizun, et l'arrivée des premiers moutons sur le site de Feunteun-Aod a valeur de symbole. Ces moutons et leur berger ne sont pas là pour faire de la figuration. Ils apportent la preuve que la population de Plogoff et du Cap Sizun a commencé de prendre son avenir en mains, et qu'elle entend aller jusqu'au bout. Certes, cette installation aurait pu se faire plus discrètement, mais les événements qui ont marqué l'ouverture de « l'enquête » — dans la nuit du 30 au 31 janvier notamment — ont obligé les gens de Plogoff à lui donner un caractère plus solennel. Car la façon dont se déroule cette enquête, dite « publique », indique bien qu'EDF et le gouvernement ont la volonté d'imposer par la force une centrale nucléaire à une population qui n'en veut pas.

Le G.F.A. (Groupement Foncier Agricole) quant à lui, a pour objectif de faire vivre un véritable élevage ovin sur ces terres de Feunteun-Aod, abandonnées depuis des dizaines d'années. Et cette volonté s'affirme avec l'accord de toute une population, qui l'a prouvé au cours de l'été 1979, en venant



de Jean Boyer

Photo: E. Le Drouff

La SEPNB, rappelant son opposition au programme nucléaire, demande à tous ses adhérents et militants de se tenir informés au jour le jour et de répondre présent à tout appel émanant du G.F.A. ou du Comité de Défense de Plogoff pendant la durée de l'enquête d'utilité publique.

Un appel du G.F.A.

« DES COMITÉS PLOGOFF DANS TOUTE LA BRETAGNE »

Le G.F.A. de Plogoff n'est qu'une étape, et il ne saurait à lui seul empêcher la centrale de se construire. L'action des municipalités est à cet égard primordial, et ce n'est pas un hasard si le délégué du ministère de l'Industrie à Quimper déclare que ses « bêtes noires » ce sont les maires des communes qui refusent l'enquête. Et nous savons tous que le maire et le conseil municipal de Plogoff ont dit qu'ils se battraient jusqu'au bout. Comment pourraient-ils exposer leurs administrés au danger nucléaire alors que la commission de la sûreté nucléaire américaine, la NRC, recommande, après l'accident d'Harrisburg, de ne plus construire de centrales nucléaires à moins de 16 km des agglomérations? Nous sommes en état de légitime défense quand nous refusons l'implantation d'une centrale nucléaire dans le Cap Sizun, où vivent plus de 20.000 personnes. Nous demandons solennellement au conseil général et au conseil régional de **refuser leur position** à la lumière de ces nouvelles données.



Alain-Pierre CONDETTE, le berger du G.F.A.

de Jean Nono

Il faut que chacun de nous se sente impliqué dans la lutte anti-nucléaire; il faut que chacun, isolé ou non, crée autour de soi des « Comités Plogoff » à l'image des comités Larzac. Nous pouvons tous rassembler cinq à dix de nos amis ou connaissances pour diffuser l'information pour répondre rapidement à un appel à l'aide de la part du G.F.A. et du comité de défense de Plogoff en cas d'événements graves ou de procès.

A l'image du Larzac

Face aux intérêts puissants, qui poussent en faveur du développement du nucléaire, la lutte à Plogoff et aux alentours est importante mais pas suffisante. Le problème est maintenant de réveiller la Bretagne et l'ensemble de la France. Notre pays est le seul où le programme nucléaire est accélééré et où l'information ne passe pas sur ce sujet. C'est notre laïté à tous, car nous acceptons plus ou moins le fait accompli. Il est plus possible de se contenter de venir à Plogoff manifester tous les 6 mois, à l'appel du G.F.A. et des Comités anti-nucléaires, et ensuite de retourner chez soi la conscience tranquille.

Comme les paysans du Larzac, nous pouvons par la suite créer notre propre organisme financier qui, seul, nous permettra de commencer à réaliser nos projets énergétiques. Avant l'été prochain, un véritable réseau doit se créer dans toute la région Bretonne, et au-delà, avec pour centre Plogoff. Le temps fort de l'enquête publique doit, comme au Pellerin, déboucher sur un élargissement de notre mouvement. A partir de ce qui a été réalisé sur les terres du G.F.A. et grâce au mouvement de solidarité qui s'est développé, il faut aujourd'hui reprendre espoir et prouver qu'une alternative au nucléaire est possible!

Jean Moalic.

Pour tout soutien, suggestion ou renseignement, écrire au G.F.A. Boite Postale n° 5, 29153 Plogoff.



Photo: Michel Thournaud - Seltis

La manifestation du 3 février à Plogoff: plus de 20.000 personnes.

Poisson d'Avril

Les résultats de l'enquête d'Utilité Publique relative au projet de construction d'une centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine (Aube) ont été les suivants: 45 671 NON et 12 000 OUI au projet. Pas de centrale à Nogent, alors? Ben si! Il paraîtrait que le décret d'utilité publique (actuellement examiné par le conseil d'état) tomberait sous peu, et que les travaux de construction débuteraient le 1^{er} avril prochain! Et ce n'est pas un poisson d'avril... Ou alors, M. Peyrille (Ministre Garde des Sceaux) qui l'a approuvé lui-même à ses collègues conseillers généraux de Seine-et-Marne, ne sait plus ce qu'il ne fait que suivre en cela l'exemple du Chef de l'Etat, Giscard d'Estaing lui-même, qui en usage dans la région du Sud-Ouest en novembre 1979, n'avait pas hésité à déclarer: « La centrale nucléaire de Golchec se fera ». Comme quoi, l'un des citoyens compte vraiment pour du beurre!

Monsieur le Maire de Plogoff,

L'absence de fiabilité et de souplesse des centrales nucléaires, le fait que l'essentiel des ressources en uranium soit situé hors de France, que le retraitement des combustibles nucléaires soit dans une impasse, l'ont que malgré les sommes considérables engagées, le programme nucléaire ne sera vraisemblablement jamais en mesure de nous apporter l'énergie dont nous avons besoin.

D'autre part, il est maintenant démontré que l'emploi, même pacifique, de l'énergie nucléaire a, contrairement à ce que prétendent des autorités mal informées, des conséquences graves sur la santé des hommes et sur l'environnement.

Dans ces conditions, il semble complètement inutile de prendre le risque d'implanter une centrale nucléaire à Plogoff.

Les conséquences pour moi, pour ma famille, sont trop graves, pour que je puisse accepter que, même par la force et contre l'intérêt public, on impose une centrale inutile, coûteuse et dangereuse.

Le _____ 1980

Nom _____

Adresse _____

Signature _____

PILOGOFF

reçues par ces travailleurs du nucléaire et les mortalités par cancers. Mais, auront-ils un jour le courage d'en faire état dans leurs discours à la population ?

Et puis, Harrisburg n'est pas un cas isolé. Tout le monde doit savoir aujourd'hui que des accidents semblables sont plus fréquents qu'on veut bien le dire. En France, les centrales nucléaires de Bugey, (Ain) et de Gravelines (Nord) ont connu les mêmes ennuis, et au même moment. Fort heureusement, les réacteurs n'étaient pas chargés, il ne s'agissait que d'essais. Mais avec nos cuves fissurées, on se prépare de drôles de lendemains... Qu'arrivera-t-il si, un jour, un tel incident se produisait en pleine charge ?

Tout est possible surtout le pire. Pour en revenir à Harrisburg, les experts officiels de la sécurité nucléaire ont été formels: il n'en est fallu de très peu pour que l'accident ne conduise à une véritable catastrophe. Une heure de plus, et c'était la fusion du cœur du réacteur. Une heure

de plus et c'était l'explosion, à l'extérieur, de la charge radioactive, contaminant et tuant à plus ou moins long terme toute vie humaine, animale ou végétale, dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres. Une heure de plus, c'était pourtant pas grand-chose, quand on apprend qu'à Harrisburg, l'atome usuelle est restée cachée pendant 52 heures, par un carton posé là par un technicien.

Mais laissez plutôt ce témoignage de M. Michel Maztas, maire de Douarnenez (P.C.F.) recueilli au cours d'un débat organisé récemment par le M.C.C., après la projection du film «Le Syndrome Chinois». Tout porte à croire que cet élu local n'est pas allé aux USA pour faire du tourisme, et qu'il a rapporté de ce voyage certaines conclusions. Michel Maztas a le mérite d'être honnête, même quand cela n'est pas facile. Gageons que ses idées ont du mal à s'accommoder autant des choux d'EDF que des prises de position de son propre parti politique. Mais, comme il l'a confié lui-même, «seuls les imbéciles ne changent jamais d'opinion...»

nucléaire

Témoignage:

Un élu breton a visité les centrales américaines



y compris les lieux de remplacement où nous pourrions loger jusqu'à 650.000 personnes». Je lui ai demandé quel serait le critère d'évacuation, à partir de quel moment on déciderait d'évacuer la population et il m'a répondu: «Je ne sais pas, c'est le gouverneur de l'Etat qui décidera, en lien avec des techniciens...». Je crois qu'on peut prendre ces choses-là avec émotion...

«Je ne suis pas un spécialiste du nucléaire, mais ce que j'ai entendu, c'est qu'au niveau de la recherche fondamentale, nous en sommes encore à des balbutiements dangereux; qu'au niveau technologique, nous ne sommes pas du tout prêts à construire des centrales fiables. Un exemple: dans le film, on parle du problème des soudures. Et bien, il est exact qu'aujourd'hui encore, on n'a pas trouvé les alliages qui correspondraient à une résistance aux corrosions que l'on envisage dans les centrales telles qu'elles fonctionnent...». Alors, quand j'imagine ces tours construites chez nous, et ce que cela représente comme danger potentiel, je crois qu'on peut en frémir.

«Une question de la salle: «Quelles réactions de la population avez-vous pu constater?»

«Six mois après, c'est déjà différent. On s'habitue à tout! Il n'y avait pas chez les gens que nous nous avons pu rencontrer, de frayeur ou de peur. Cependant, les manifestations anti-nucléaires aux U.S.A. sont extrêmement nombreuses. Ainsi, le lendemain où nous quittons New York, il y avait une manifestation avec Jane Fonda et

Ralph Nader, qui regroupa 300.000 personnes. Même chose quand nous avons visité une centrale près du Lac Michigan, la direction nous avait prévu d'une manifestation qui aurait lieu le lendemain. Quant à la population de Harrisburg, elle est mise en condition par toute une série de slogans que l'on retrouve partout, des petits cailloux-souvenir en vente dans les magasins, aux aéroports, sur lesquels on peut lire: «J'ai eu ma dose, je n'en suis pas mort!». Des tee-shirt aussi... ils sont très drôles!

«De plus, les centrales nucléaires ne sont pas forcément agressives. Vous en découvrez certaines au détour d'un chemin. A St Lucie, que nous avons visitée, en Floride, la centrale est dédiée à la Tortue, parce qu'après la construction de la centrale de St Lucie! Ce genre de choses, projeté à l'infini, fait qu'aux U.S.A., un certain nombre de gens acceptent les centrales. C'est dit, la commission d'enquête a établi son rapport après Harrisburg, rapport qui commence par cette phrase: «Le nucléaire est dangereux», et sur les douze membres de la Commission, six avaient proposé l'arrêt immédiat des centrales.

Question: «Et en France?»

«On nous dit: «Cela ne peut pas se passer comme ça...», or, nous avons vu Framatome et les fissures. Je crois que cela coule de source après ce que je viens de dire; je n'ai aucune envie de voir une centrale à Plogoff! Il y a eu des accidents dans les pays très développés de l'inauguration de la bergerie. Et puis, il y a aussi les sous-marins atomiques de l'île Longue. On parle beaucoup des centrales nucléaires, mais on oublie souvent, trop souvent, l'accumulation de l'armement atomique qui s'accroît un peu partout dans le monde. Chaque bombe atomique supplémentaire est un danger potentiel supplémentaire, et dans une certaine mesure, ces armements sont encore plus dangereux que les centrales nucléaires. Le débat anti-nucléaire devrait aussi porter sur la non-prolifération de l'armement nucléaire.

Propos retranscrits par Marc Ruscart.



LÉMÉZEC: de l'eau à vendre ou un besoin réel?

Au dossier «PILOGOFF: 25 questions-25 réponses» (Oxygène n° 11), qu'il nous soit permis d'ajouter ici une question subsidiaire, qui revêt une importance capitale au moment où se décide le sort de la centrale nucléaire de Plogoff: à quels impératifs répond le projet de construction d'un barrage à Lémézec, près de Poullaouen (Finistère), pour y constituer un vaste réservoir d'eau sur le cours amont de l'Aulne? Entre ce barrage de Lémézec et la centrale de Plogoff, le lien est assez évident (1), et des deux projets, le premier est beaucoup plus qu'une «incidence économique» du second. Si Plogoff se fait, Lémézec se fera avant! Il se dit que l'enquête d'utilité publique pourrait s'ouvrir début avril, sitôt terminée celle de Plogoff. Il est bon que chacun le sache, et que la mobilisation anti-nucléaire n'oublie pas ce thème, alors que le Conseil Général du Finistère s'apprette à prendre une décision au cours d'une prochaine session.

Tandis que le Syndicat Mixte de l'Aulne a voté pour un projet d'une centaine d'hectares (mardi 16 décembre 1979 à Châteaulin), la Direction Départementale de l'Agriculture, du Finistère (par MM. Letellier et Nouy) affirme de son côté que l'ouvrage recouvrira 200 hectares. A qui tient ce désaccord?

Les vingt et une associations et organismes socio-professionnels qui ont fait une demande auprès du Conseil Général du Finistère pour qu'il examine le dossier de Lémézec, de façon complète et publique, ont approuvé le vote du projet par la presse: de toute évidence, le Syndicat Mixte de l'Aulne et la D.D.A. ont fait le «forçage» afin de prendre de vitesse le Conseil Général, qui est susceptible de décider d'une étude d'ensemble du problème de l'eau, lors de sa prochaine session au printemps 1980. «Nous avons une politique de l'eau cohérente, nous faisons des recherches pour détecter les nappes souterraines...», déclare M. Nouy (ingénieur en chef à la D.D.A.). Tout le monde s'en réjouit!

Dans les Côtes-du-Nord, des nappes souterraines ont été récemment découvertes: ceci à la suite d'un complément d'information demandé par le Conseil Général de ce département, au sujet des projets de barrages sur le Trieux et sur le Lef. De plus, après la constitution d'un comité d'experts, il résulte que les besoins d'eau pour l'an 2000 qui avaient été évalués à 212.000 m³/jour, ne sont aujourd'hui estimés qu'à 83.000 m³/jour, et les deux barrages prévus ne sont plus nécessaires.

Dans le Finistère, il faudrait laisser aux spécialistes le temps de mener à bien leurs recherches, et il conviendrait de revoir l'évaluation des besoins futurs, avant d'inonder définitivement une vallée fertile!

Au lieu de diversifier les sources d'approvisionnement et de créer de petites unités, le Syndicat Mixte de l'Aulne double les capacités de traitement de l'usine de Coatzgas (900 m³/jour puis en 1977 1800 m³/jour), ceci en prévision des besoins futurs. Les calculs de ces besoins sont basés sur une consommation d'eau maximale de 220 à 250 litres/jour, par personne pour les besoins ménagers. Cela correspond à une consommation «platielle», jamais dépassée dans les pays très bien équipés. Ainsi, la ville de Stockholm, en Suède, qui avait atteint le seuil des 250 litres/jour, avait envisagé une nouvelle croissance, mais les investissements onéreux mis en œuvre à cet effet s'avèrent encore inutilisés six ans après.

Pour utiliser au maximum ses capacités de stockage de 1800 m³/jour à Coatzgas (Châteaulin), le Syndicat Mixte de l'Aulne vote la création d'un vaste réservoir d'eau à Lémézec: il est ainsi transformé en «marchand d'eau» qui doit trouver de nouveaux clients pour rentabiliser ses investissements. Et bien, que le Syndicat et la D.D.A. se refusent à le dire officiellement, E.D.F. affirme que le Syndicat Mixte de l'Aulne sera fournisseur d'eau douce pour la future centrale nucléaire de Plogoff: il s'agit d'un marché déjà conclu.



Le projet de Lémézec concernera 70 propriétaires et locaux dont, parmi les plus touchés: un café sera totalement noyé, ainsi qu'une ferme. Une autre exploitation agricole sera réduite à 50%, deux à 35%, trois à 20%, etc... Et pour celui qui n'a que 20 hectares à exploiter, 20% cela fait beaucoup!

Les Lapons aussi

Les Lapons s'opposent aussi aux barrages! Non seulement ils s'y opposent, mais il leur arrive de vaincre! C'est ainsi que, devant leur détermination, le gouvernement norvégien a décidé au mois d'octobre 1979 de suspendre les travaux (commencés en juillet) de construction d'une centrale hydro-électrique sur la rivière Alta, à l'extrême-nord de la Norvège (Finmark). Il est certain en effet, que ce barrage porterait un grave préjudice à leurs intérêts économiques, traditionnels: pour les trois quarts, la population laponne (estimée à environ 30.000 individus) vit de l'élevage nomadique du renne.

Ce projet de barrage sur l'Alta avait pourtant été adopté par l'Assemblée Nationale, non sans une forte résistance de la majorité des Lapons. Ceux-ci, épaulés par les organisations écologistes, et les partis de gauche, ont mis en place un camp permanent de protestation, près de Alta. Tout l'été dernier, ce camp a vu doublé d'un frère jumeau: une gigantesque université d'été, avec huppings musical en plein air. Les choses se sont quelque peu équilibrées lorsque sept Lapons, plus réputés que les autres, ont commencé une grève de la faim devant l'Assemblée Nationale, le Storting, en plein centre d'Oslo, la capitale norvégienne.

Pour les Lapons, et ceux qui les soutiennent, ce projet de barrage est inacceptable à plusieurs points de vue. Tout d'abord, la mise en œuvre de la centrale porterait sur les bases même de l'existence de la culture laponne. La rivière Alta,

l'ADPOBLE lance un appel solennel à tous les élus du Finistère, et à tous les Conseillers Généraux du Finistère pour qu'ils refusent d'être mis devant le fait accompli et qu'ils reprennent l'examen complet du dossier, à la prochaine session du Conseil Général d'août et septembre 1980.

sans doute l'une des rivières européennes les plus riches en saumon, risque de voir son potentiel de pêche disparaître à jamais. Conséquence dramatique pour les 600 à 1000 pêcheurs professionnels qui vivent directement de cette richesse aquatique. Et puis, les travaux entrepris sur le bassin de Alta, en amont, auront un impact non négligeable sur les frayères côtières, les plus importantes de Norvège.

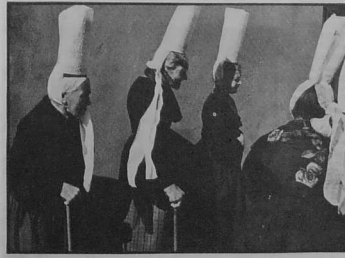
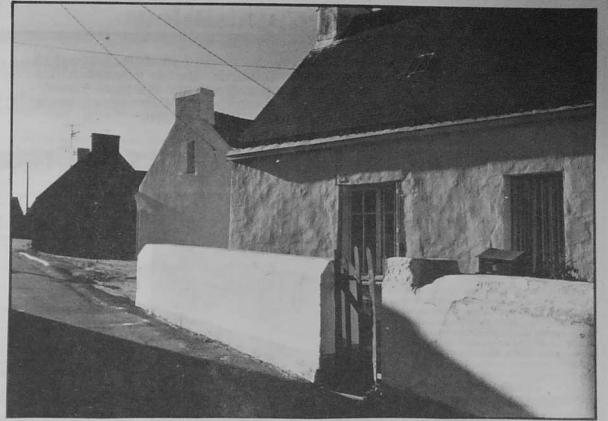
En outre, la décision parlementaire est fondée sur des arguments peu fiables, et le Parlement norvégien a toujours refusé jusqu'à présent, d'écouter les adversaires du projet bien que les conseils municipaux d'Alta et de Rautokemo — les deux villes les plus touchées par le projet — s'y soient opposés à une majorité des deux tiers, toujours dans ces deux villes, la majorité des habitants a signé une pétition contre le barrage.

C'est la nécessité de tenir compte des droits légitimes des Lapons, et de résoudre leurs problèmes particuliers, sans conflit déshonorant, qui a joué le rôle décisif dans la décision du gouvernement, a déclaré le Premier Ministre norvégien. Cependant, pour le gouvernement, cette suspension des travaux n'est que temporaire: c'est au Parlement de décider de la poursuite ou non du projet. Aussi, les organisations des manifestations permanentes à Alta restent-ils vigilants: ils attendent d'autres garanties de leur gouvernement, avant de mettre fin à leur action. Et surtout, ils comptent sur la solidarité des personnes qui luttent ailleurs contre les barrages, et pour des raisons similaires.

Denez L'Hostis.

vivre au pays

photos michel thersiquel-sellit



dossier/« nuisibles »

Baptisés « nuisibles », « fauves » ou « puants », nos mammifères carnivores sont tirés, piégés, gazés, empoisonnés, ou détreus... Que leur reproche-t-on? Qui sont-ils en réalité? Pourquoi les associations de protection de la nature réclament-elles la protection de ces espèces? Voici quelques-unes des questions auxquelles tente de répondre ce dossier, préparé par Jean-Marc Hervio.

Les petits carnivores sauvages de Bretagne

En Bretagne, les mammifères carnivores sauvages appartiennent à deux familles: celle des mustélidés, représentée chez nous par huit espèces (belette, hermine, putois, vison, loutre, martre, fouine et blaireau), et celle des canidés, représentés chez nous par le seul renard roux depuis l'extinction du loup à la fin du siècle dernier (1).

Dans ce dossier, nous insistons particulièrement sur la famille des mustélidés qui nous paraît moins connue et dont l'évolution des populations de plusieurs espèces nous paraît préoccupante. Nous reviendrons particulièrement sur les problèmes posés par l'expansion démographique du renard dans un prochain dossier consacré à la roge.

Les mustélidés, précieux prédateurs des petits rongeurs

Ces mustélidés forment une famille homogène regroupant des espèces présentant de grandes similitudes morphologiques, malgré d'importantes variations de taille (leur poids varie de 130 gr pour la belette, à 15 kg pour le blaireau). Ce sont des prédateurs relativement spécialisés mais, mis à part les espèces aquatiques, tous les mustélidés font une grosse consommation de petits rongeurs (mulots et campagnols) qui sont responsables de dégâts importants dans les récoltes de céréales ou de fourrages. La spécialisation relative des espèces de cette famille leur permet d'exploiter tous les biotopes disponibles dans une région.

De faux ennemis du gibier

Ces animaux, généralement nocturnes (mais on peut facilement observer la belette en plein jour), sont d'une grande discrétion et restent donc peu connus. Ils utilisent, grosso modo, la même technique de chasse: attaque de la proie par derrière, suite d'une morsure à la nuque. Mais ces animaux ne sont pas les véritables « fauves » que décrivent complaisamment certains chasseurs rétrogrades: de nombreuses études scientifiques ont montré, ces dernières années, qu'outre leur rôle précieux de limitation des micro-rongeurs, les mustélidés jouent également un rôle bénéfique pour la pérennité des espèces-gibier. En effet, en s'attaquant en



Photo (photo D. R.)

priorité aux individus malades ou handicapés, ils maintiennent la bonne qualité génétique des espèces qu'ils consomment. Par contre, il est certain que les mustélidés peuvent avoir un impact réel (bien qu'assez faible quantitativement) sur le gibier dit de « repeuplement ». Mais il faut noter que ces animaux d'élevage ont vraiment peu à voir avec leurs congénères sauvages, et que les vétérinaires en supprimant les animaux les plus affaiblis qui peuvent être porteurs de maladies (coccidiose pour les faisans, tularemie dans certaines régions à la suite d'importations de lièvres venant d'Europe Centrale). En fait, les mustélidés ne nuisent aucunement à une activité cynégétique, bien comprise, qui s'appuierait sur une protection accrue des biotopes permettant la préservation des souches sauvages d'animaux-gibiers.

Des concurrents alimentaires du renard

Bien mieux, comme le souligne le Docteur André, directeur du Centre d'Etude de la Roge de Nancy, la protection de ces espèces contribuerait à la lutte contre la roge ulpaine. En effet, pour les docteurs André et Joubert (2), la roge est une épidémie qui intervient comme un mécanisme d'auto-limitation des populations ulpines en excès. Cette explosion démographique des populations de renard serait due, entre autres, à la destruction des prédateurs naturels du renard, tel que lours, le loup, le lynx, l'aigle, et à « l'absence de toute compétition alimentaire entre le renard et d'une part, les carnivores sauvages (martres, fouines, putois, belettes...) abusivement piégés en vue de la protection du gibier, et d'autre part, les rapaces nocturnes ou crepusculaires trop longtemps victimes de la sottise populaire, aujourd'hui très judicieusement protégés par la loi, mais souvent encore abattus par des chasseurs ou des éleveurs de gibier sans scrupules ».



Hermine (photo D. R.)

Une autre cause de l'explosion démographique du renard serait « l'augmentation du nombre des proies offertes au renard (due aux décharges à ordures entraînant des proliférations de rats, aux élevages hors sol tenus, à la modification des méthodes culturales; aux lâchers de gibier de repeuplement... etc) ».

Trois logiquement, ces deux spécialistes concluent en affirmant que la protection des espèces prédatrices en compétition alimentaire avec le renard contribuerait à une « prophylaxie écologique » de la roge. Notons d'ailleurs que, au lieu de résultats des méthodes de lutte anti-rabique utilisées à ce jour en France (qui restent basées sur la destruction aveugle du renard), et par contre-coup des autres carnivores... Il serait judicieux de mettre en place rapidement ces mesures de restauration de l'équilibre naturel dans notre région qui est encore ébranlée du front de la roge!

Pour une protection réelle des mustélidés

L'exemple de la loutre, protégée trop tard, montre bien qu'il est criminel d'attendre que les populations d'une espèce animale soient devenues squelettiques pour envisager sa protection. Comme nous pensons l'avoir démontré, la protection des mustélidés serait bénéfique au quadruple plan des intérêts de l'agriculture, des intérêts sanitaires de la population (lutte contre la roge), des intérêts cynégétiques bien compris, et de l'intérêt écologique d'une restauration durable des équilibres naturels.

Dans ces conditions, nous comprenons mal que les pouvoirs publics ne décident pas rapidement d'une protection intégrale de nos mustélidés, et surtout, nous comprenons encore plus mal que les Fédérations de Chasse s'y opposent par obscurantisme ou par profit.

(1) La présence d'une troisième famille de carnivores dans notre région, celle des canidés, représentée par la genette, semble de plus en plus hypothétique (ou même pour la partie orientale de la Bretagne) les quelques animaux capturés dans le Finistère semblent provenir de réintroductions. Nous serions d'ailleurs vivement intéressés par toutes données concernant le statut de cette espèce en Bretagne.

(2) Docteurs André et Joubert in Revue « Médecine et maladies infectieuses » 1975.



Putois (photo D. R.)

dossier/« nuisibles »

les mustélidés: auxiliaires précieux de l'agriculteur

En agriculture, on estime qu'en moyenne chaque récolte de céréales subit 35% de perte sur son rendement maximum; 9% de ces dégâts sont dus aux petits rongeurs (mulots et campagnols essentiellement) qui sont aussi responsables de 2 à 3% de pertes sur les céréales engrangées. Selon l'I.N.R.A., le seul campagnol des champs (1) a causé à l'agriculture française 2 à 3 milliards de francs de dégâts sur les dix dernières années. Face à ce fléau, il convient de noter l'importance de la prédation naturelle. Ainsi, en Vendée, on a pu calculer que l'ensemble des prédateurs (petits carnivores, rapaces, vipères, etc) consomment chaque année 53.200 rongeurs dans une zone de 54 hectares, soit 1000 à l'hectare...

Ainsi, l'on comprend mal que l'on ait accordé une protection (fort justifiée) aux rapaces nocturnes et du fait de leur forte consommation de micro-rongeurs, et que l'on refuse cette protection aux mustélidés

qui font une consommation de rongeurs au moins aussi forte que les rapaces (650 campagnols par un pour une Buse, 300 à 500 pour une belette, plus de 1000 pour un putois, qui s'attaque de surcroît aux rats musqués qui ont proliféré en France faute de prédateurs spécifiques) (2).

A moins que cette constatation ne soit simplement due au fait que les bénéficiaires que retireraient les agriculteurs de la protection des mustélidés sont considérés comme moins importants que la

(1) Cette espèce ne existe pas dans l'Ouest de la Bretagne où elle est remplacée par le campagnol agreste, mais aussi à population. Notons que, comme le montre M.C. St. Girard (Pays du Bas n° 33 et 199), la faune des micro-mammifères du bocage est plus variée et plus équilibrée que celle des défrichés agricoles. Les prédateurs y sont également plus nombreux du fait de l'abandon de l'usine. Peut-être est-ce pour cela que l'on a souvent vu des chasseurs marcher contre les usages du remembrement? Dans ce cas, ils ont eu le grand tort d'oublier que les loutres fournissent également du gibier et couvent à leur cher gibier.

(2) Sans parler du renard, recordman (toutes catégories), avec une consommation de 600 à 10.000 petits rongeurs par an!

progression du chiffre d'affaire des trusts vendant des rodenticides et autres raticides!

Le blaireau, lui-même, souvent décrié pour les agriculteurs (et dont on peut facilement se protéger, voir plus loin) — leur rend en fait de grands services, par son goût prononcé pour les vers blancs (larves de hannetons) qui s'attaquent aux racines des plantes cultivées.

Quant aux activités d'élevage, l'influence sur celle des mustélidés est marginale: un poulailler industriel ou même artisanal, bien conçu et protégé, n'a rien à craindre des petits carnivores. Rappelons d'ailleurs que la dévotion des coléoptères domestiques est également proscrite pour des raisons d'hygiène (épidémies de coccidiose, etc...). Comme on le voit, il n'est pas exagéré de dire que la protection des mustélidés n'aurait globalement que des repercussions bénéfiques pour l'agriculture.

LA LOUTRE un animal protégé trop tard



Photo D. R.

La loutre est l'un de nos plus imposants, et de nos plus fascinants carnivores sauvages. Elle est hélas aussi le plus rare! A cela, diverses raisons: tout d'abord la pollution généralisée de nos cours d'eau. En effet, le pelage de la loutre perd son imperméabilité au contact des détergents, l'animal résiste alors mal au froid et l'issue est généralement fatale. Notons également que la pollution aquatique s'attaque indirectement à la loutre en faisant disparaître ses proies potentielles. Une autre cause de l'extrême rareté de la loutre fut la « rectification » de nos petits cours d'eau (notamment lors des opérations connexes au remembrement). Les ruisseaux enfermés dans des buses en béton offrent, il est vrai, peu de possibilités de chasse pour un tel animal.

Mais à ces causes, certes primordiales, s'est en plus ajoutée l'action directe de l'homme qui a massacré ce magnifique animal par ignorance ou par profit.

Jusqu'à la dernière guerre, les fédérations de pêche subventionnées, à l'aise de primes, la destruction des loutres. Pour les pêcheurs et chasseurs d'alors, notre mustélidé aquatique était le « féroce destructeur » de

« leurs » truites. En fait, et il a fallu malheureusement des années pour qu'ils voient bien l'admettre, la loutre n'est pas une grosse consommatrice de truites adultes: elle préfère anguilles et poissons blancs. Bien plus, et nombre d'études scientifiques l'ont prouvé, la loutre est une incomparable gardienne de l'équilibre naturel. En capturant d'abord les poissons matures et affaiblis, elle entraîne le développement des épaves et contribue efficacement à la salubrité des rivières. En Pologne, l'extension d'une affection parasitaire des poissons, la péroréose, a coïncidé avec la diminution de la loutre, intensément piégée depuis une quinzaine d'années, à tel point que gouvernement et sociétés de pêche finirent par réintroduire des loutres sur les cours d'eau désertés.

Cette ignorance du véritable rôle écologique de ce mustélidé a également sévi chez nous, entre autres au Lac de Grand-Lieu où comme le notent Lac et Ferra-Manon: « Les pêcheurs du lac les ont empoisonnés massivement à partir de 1962-63, si bien que l'espèce a quasiment disparu vers 1966-67, à l'époque à laquelle est apparu le rat musqué » et également des malades chez les poissons!



Photo D. R.

Malheureusement, pour ce sympathique animal, sa fourrure, contrairement à celle des autres carnivores, restait fournie et donc commercialisable toute l'année! De plus, elle atteignait des cours élevés. Un récent article paru dans une revue de chasse permet de se faire une certaine idée de l'importance du carnage. De 1930 à 1962, un équipage de chasse à la loutre, qui séjournait dans les vallées du centre des Côtes du Nord (le Guay, Trébois, le Glac et leurs affluents), affirme avoir détruit plus d'un millier de loutres dont les peaux ont été commercialisées lors des foires à la sauvagine de Guingamp!

Dans ces conditions, on comprend mieux que lorsque la loutre fut protégée en 1972, ses populations étaient à tel point épuisées qu'elles n'ont pas réussi à se reconstituer depuis. D'autant que, si la chasse (à peu près) disparu, la pollution insidieuse des cours d'eau est, elle, toujours présente!

De même, devons nous attendre que les populations de nos autres espèces de mustélidés aient atteint le point de non retour pour les voir protégées?

dossier/«nuisibles»

Alors que, depuis peu, certains mustélidés bénéficient d'une protection partielle (fort insuffisante d'ailleurs!), le blaireau, lui, figure toujours en bien des départements sur la liste des «nuisibles». Et pourtant, si l'on veut bien étudier son cas, on s'aperçoit que cet animal n'a rien d'un ravageur et qu'il est assez facile de se protéger des quelques nuisances qu'il peut causer aux activités humaines.

HISTOIRES DE BLAIREAU

Bien que classé parmi les carnivores (de par sa dentition), le blaireau est, en fait, un animal opportuniste qui exploite toutes sortes de nourritures faciles à obtenir en quantités suffisantes. Un de ses aliments de production est le ver de terre, comme le prouve une étude réalisée dans le Sud-Ouest de l'Angleterre (65% des contenus stomacaux analysés) et ce, notamment, pendant la période de reproduction. En été, insectes et micro-rogneurs constituent le fond du régime alimentaire du blaireau. L'automne, notre animal a un régime quasiment végétarien: les blaireaux glanent dans les champs de céréales, dans les vergers. C'est aussi l'époque où, en Bretagne, il s'attaque parfois au maïs, comme nous le verrons plus loin. L'hiver voit notre blaireau entrer dans un état de dormance et ne sort que pour de rares sorties de ravitaillement. Il subsiste alors grâce à quelques rongeurs rencontrés et aux racines et autres bulbes de plantes. Le blaireau sait aussi s'adapter aux activités humaines, en visitant les décharges à ordures ou en faisant régulièrement la tournée des emplacements à pique-nique.

Une espèce peu résistante aux destructions

Dans la nature, cet animal massif n'a pratiquement plus d'ennemis naturels. Mais du fait de son faible taux de reproduction (2 petits par an, en moyenne), et de sa maturité sexuelle tardive (2 à 3 ans), l'espèce est mal armée, contrairement au renard, pour résister aux campagnes de destruction massives organisées par l'homme sous prétexte de lutte contre la rage. Ainsi, le blaireau a pratiquement complètement disparu du Danemark à la suite d'une campagne de gazage et d'empoisonnement. De même, dans l'est de la France, il a été la principale victime de la lutte anti-rage et ses effectifs ont très sérieusement régressé: de très nombreux terriers, pourtant occupés de toute évidence par d'importantes colonies de blaireaux, sont maintenant vides. En Bretagne, l'espèce est certes, encore bien représentée, mais qu'adviendrait-il un jour les mêmes méthodes aveugles de lutte anti-rage sont employées chez nous?

«Utile» ou «nuisible»?

Un faux débat!

Le massacre des populations de blaireaux de l'est de la France est inquiétant: alors qu'ils savaient que cet animal ne joue qu'un rôle marginal dans la transmission de l'enzootie qu'ils leur avait été accordé, pour régler leurs comptes avec une espèce qu'ils considéraient (à tort d'ailleurs!) comme un prédateur redoutable du lapin de garenne.

Mais quel est en fait le rôle écologique du blaireau? L'espèce n'est-elle, de façon sérieuse, aux activités humaines?

Examinons d'abord, la situation du point de vue cynégétique. Sur ce plan, il est clair aujourd'hui que l'impact du blaireau est marginal. Comme l'ont prouvé les études de Neal en Angleterre, les cultures de céréales et



Photo: D. W.

nous tenons à préciser quelques points qui devraient amener les agriculteurs à remettre en cause le jugement trop souvent négatif qu'ils portent sur cette espèce. Rappelons que le fond de son régime alimentaire est constitué de micro-rogneurs qui sont, justement de véritables bléaux des cultures de céréales. De même, la forte consommation qu'il fait de vers blancs qui s'attaquent aux racines des plantes cultivées, a amené les autorités suisses à le protéger. En France, ces constatations ont amené l'INRA à affirmer que «le blaireau, du fait de son alimentation très variée, n'a d'action préjudiciable à l'agriculture que localement et assez occasionnellement».

Méthodes douces anti-blaireaux

Fort bien, nous dirons l'un, le blaireau est utile à l'agriculture 50 semaines par an, mais que peut-on faire pour se prémunir de ses dégâts pendant les deux semaines où il vient se rouler dans les champs de maïs, y causant parfois de sérieux dégâts alors qu'il n'en consomme qu'assez peu? Faut-il, comme cela s'est passé récemment dans les Côtes du Nord recouru au gazage, ce procédé barbare, et réclamer un pogrom anti-blaireau?

Nous pensons que ces méthodes brutales sont stupides, et pour tout dire inefficaces. Nous préférons voir appliquer dans notre région des méthodes préventives du type de celles qui ont été appliquées avec succès en Grande-Bretagne.

Partant du principe que les dégâts du blaireau sont limités dans le temps, les fermiers d'ouest-Manche préviennent leurs champs de céréales avant la maturité du grain en entourant ceux-ci d'une ficelle (préablement trempée dans de la vieille huile de machine) tendue à 15 cm du sol. Ce répulsiif suffit généralement à faire fuir notre mustélidé. Notons qu'un agriculteur de Loquetter, dans le Finistère, laisse de voir chaque année ses parcelles de maïs, situées près d'un bois, attaquées par les blaireaux, à appliquer avec succès une variante de ces méthodes: il a pulvérisé, à trois semaines d'intervalle, le blaireau n'y ont pas touché! A titre d'anecdote, nous citons également le cas de cet agriculteur de Farnel, qui a fait déminer une famille de blaireaux qui avait élu domicile près de son champ d'avoine, en leur infligeant 24 heures de programme radio ininterrompu. Les blaireaux n'aiment pas la musique disco!

Dans le cas d'animaux particulièrement récalcitrants, d'autres méthodes «douces» sont également possibles. On peut, comme cela se fait aussi en Angleterre, amener une colonie géante à déminer. Il suffit d'attacher la sortie nocturne des blaireaux et de placer de la toile à sac ou du papier journal imprégné d'huile aux divers accès du terrier. Au bout d'une semaine, l'opération peut être renouvelée et le terrier (opération que cette méthode ne doit pas être appliquée de janvier à mai, époque où les jeunes animaux peuvent encore se trouver au terrier. De même, des personnes qualifiées (gardes-chasses, écologues de terrain, etc.)

dossier/«nuisibles»

Ailleurs, ce sont les bébés-phoques. Ici, ce sont les fouines, les blaireaux et les renards...



POURQUOI CETTE RAGE DE DÉTRUIRE?

pourrait intervenir et capturer vivants (à l'aide de boîtes-pièges) tous les occupants d'un terrier (1) afin de les relâcher dans une autre région (où ils ne pourraient nuire), ou même, pourquoi pas, dans des régions comme l'Est de la France où la densité de l'espèce est devenue très faible. Les animaux pourraient même être vaccinés contre la rage avant le lâcher.

On le voit, il est relativement facile de se protéger préventivement des dégâts agricoles du blaireau. Ces faits ne devraient donc pas être un obstacle légal à sa protection. Il devrait même être possible de mettre en place un système de remboursement des dégâts comme cela se fait déjà pour le sanglier (2), ou lours. La préservation d'une espèce, indispensable à l'équilibre biologique et déjà en forte régression dans une grande partie de son aire de distribution, mérite bien ces quelques efforts pour une espèce qui a au demeurant, un impact marginal sur notre économie. Alors qu'attendent les pouvoirs publics pour agir? Seraient-ils plus sensibles aux arguments erronés des chasseurs qu'à des arguments rationnels corroborés par l'expérience anglaise?

- (1) Cela se pratique couramment en Angleterre et réussit très bien à condition que la zone de lâcher soit bien choisie, et suffisamment éloignée de la zone de capture (au moins 17 km pour évier au blaireau toute possibilité de retour).
- (2) Notons que cela ne s'est fait pour cette espèce qu'en cas de très sérieux dégâts (plus de 100 millions d'anciens francs par an pour le seul département des Ardennes) que parce qu'elle intéressait directement nos chasseurs.



Si le déterrage est un passe-temps barbare et injustifié, le gazage est une méthode couramment utilisée dans certaines régions sous prétexte de lutte contre la rage. Le blaireau en a été la première victime.

Une lectrice:

«Et les pièges?»

«Dans votre numéro 5 d'Oxygène, dans l'article de Fridou vous avez consacré un rubric au Renard. Mais, il ne m'a pas satisfait entièrement car voilà longtemps que je me pose des questions sur les pièges à renard; or, vous n'en parlez pas du tout. Ce point m'intéresse beaucoup et j'aimerais vous en donner l'explication: au lieu de juin dernier, par une très belle après-midi que faire de plus agréable que de se promener à travers la campagne en fleurs et en semence (en la respectant bien sûr), on se meilleur compagnon pour la circonstance, je veux parler de ma petite chienne. Mais, la partie de plaisir s'est mal terminée par un incident pas banal car: ma chienne s'est prise la patte dans un piège à renard (à type de mâchoire). Inutile de vous dire qu'elle hurlait de douleur alors que moi, je ne connaissais pas le système d'ouverture du piège. Plus j'essayais de faire quelque chose, plus je resserrais le piège et plus ma chienne souffrait. Alors je suis allée chercher du secours (non sans

Dix mille renards massacrés chaque année dans les Côtes du Nord, plus de 2 millions tués en France depuis 1968; des centaines de milliers de petits carnivores (fouines, martres, hermines, etc...) piégés, gazés ou empoisonnés tous les ans, tel est le bilan de la «guerre sainte» menée par les chasseurs contre les prétendus «nuisibles». Près de 2 millions de porteurs de permis entretiennent une pression de chasse intolérable pour une faune sauvage déjà décimée par le bouleversement des méthodes culturales (insecticides, remembrement, coupe hâtive des foins, etc...). La destruction des milieux naturels, l'urbanisation et la myxomatose ont décimé le petit gibier qui est la cible principale de la majorité des chasseurs. Pour pallier cette disparition du gibier, les chasseurs se sont lancés dans le repeuplement en lûtres et en faisans. Mais ces animaux d'élevage sont adaptés à la vie sauvage, et sont donc une proie facile pour toutes sortes de prédateurs (chiens, chats, rapaces, mammifères carnivores). Les chasseurs qui n'admettent pas la concurrence d'animaux, qui eux chassent par nécessité et non par plaisir, se sont lancés dans une guerre d'outrance contre les petits carnivores rebaptisés «faunes», «puants» ou «nuisibles» pour l'occasion.

Ainsi, des centaines de milliers de petits carnivores agonisent chaque année dans des machoires des pièges (certains n'hésitent pas à se ronger la patte pour s'échapper) ou meurent empoisonnés par les appâts à la strychnine déposés dans la nature par les chasseurs (appâts qui sont aussi responsables de la mort de nombreux animaux domestiques et même de deux enfants en Isère). Nous allons voir, dans la suite de ce dossier, que ces massacres sont dus à la mauvaise foi, à l'ignorance, ou à des raisons encore plus insupportables tels que les profits que certains chasseurs tirent du négoce des peaux de carnivores.

Pour mieux situer l'ampleur du massacre des petits carnivores dans notre région, nous avons relevé dans le bulletin semestriel de la Fédération de chasses des Côtes du Nord ces quelques chiffres (1):

«En 1977, les gardes ont contrôlé la destruction des mustélidés suivants:

2 979 renards,	51 hermines,
4 528 renardeaux,	708 belettes,
413 fouines,	25 rats musqués,
284 putois,	
4 301 corbeaux, pies ou geais».	

Notons, tout de suite, que ces chiffres ne représentent qu'un infime fraction des animaux détruits, car ne sont recensés ici que les animaux qui ont donné lieu au versement d'une prime par les gardes-chasses. La plupart des carnivores détruits sont généralement négociés, soit auprès de taxidermistes, soit à la foire à la sauvagine de Guingamp. Il est vrai qu'une poignée de renard peut se vendre de 100 F à 150 F, alors que la même poignée ne donne lieu en 1977 qu'à une prime de 11,50 F. Un groupe de travail du G.E.P.N. a ainsi pu estimer à l'issue d'une enquête très précise, que plus de 10 000 renards étaient détruits annuellement sur les Côtes du Nord. Voilà de quoi assurer un troisième mois confortable à maints chasseurs ou gardes-chasses!

(1) Depuis quelques temps, les chasseurs, sans doute gênés, ne parlent plus de destruction des mustélidés mais de «limbation des prédateurs en surpopulation». Manière hypocrite! Pour limiter une population (au bœuf on fait régulièrement saillir à l'élevage), il faut capoter le chiffre de départ de la population en question. 2) Une capture d'écureuil le chiffre exact? 3) Définir des moyens sélectifs pour arriver au résultat prévu. Inutile de dire que nous constatons toujours que les chasseurs nous fournissent de fausses listes.

mal). Finalement, une dame fort aimable déclara me pauvre chienne. Le lendemain, inquiète, je suis allée voir un vétérinaire car elle boitait. Heureusement pour elle, maintenant tout est fini: elle a entièrement récupéré après un traitement adéquat.

«Peu-on poser un piège, comme ça, n'importe où, sans prévenir, sous prétexte, comme c'était le cas, de protéger sa culture d'haricots? Qui en dit la loi?»

«Ne peut-on pas remédier à cet horrible forfait au nom des renards en premier lieu bien sûr, mais aussi de toutes les petites bêtes qui peuvent trainer par là? voire même des enfants, pourquoi pas?»

Valentine Glouacik.

NOTRE RÉPONSE:

Le problème du piégeage est lié au problème plus vaste de l'attitude de l'homme vis-à-vis des petits carnivores sauvages, problème qu'aborde ce numéro. Précisons tout de même quelques points.

— d'abord, relevons le non-sens de cette utilisation d'un piège à machoires pour protéger une culture de haricots! Vu la description de notre lectrice, cet engin est un piège à renard, or, le dit

renard s'attaque essentiellement aux petits rongeurs, qui détruisent les cultures des haricots! Bel exemple d'ignorance du rôle écologique de nos mammifères carnivores.

Malheureusement, le piégeage, ce moyen de capture barbare et non sélectif, est toujours légal malgré les protestations des associations de protection de la nature. Le vente de tels engins est libre et leur usage intolérable. Les ruzes continuent donc à être utilisées qui les soient protégés et que leur utilisation soit interdite par la loi du 10 juillet 1976.

Que faire, demande notre lectrice? Nous donnerons deux pistes possibles. Au niveau individuel, on peut tout simplement, comme le font déjà de nombreux naturalistes, détruire systématiquement tous les pièges que l'on peut rencontrer lors de promenades. Avec un peu de discrétion et de prudence (attention aux doigts! à tout mieux utiliser un bâton pour pousser la fermeture des machoires) c'est assez facile à faire! Mais ce qui est encore le plus efficace, c'est d'organiser un mouvement collectif, en soutenant notamment la campagne nationale pour la protection des «nuisibles» lancée par le réseau «Le Phalène» (voir pressions sur les pouvoirs publics afin d'obtenir l'interdiction du piégeage.

dossier/« nuisibles »

Empoisonnements: à quand l'interdiction ?

Tous les ans, au printemps, les gardes-chasses procèdent à la pose d'appâts empoisonnés à la strychnine. Officiellement, selon les arrêtés préfectoraux, de telles mesures sont prises pour limiter préventivement les populations de renards, dans le cadre de la lutte contre la rage. Mais dans les faits, ces empoisonnements favorisent comme nous allons le montrer, la progression de cette épidémie et, fait tout aussi grave, détruisent de nombreux rapaces, quand ils ne sont pas responsables d'accidents chez les humains.

Inefficaces contre le renard
De l'avis de tous les experts, les renards, qui sont la cible prioritaire (et même en principe exclusive) des empoisonnements sont paradoxalement sur le terrain des animaux relativement peu atteints par les appâts. D'une part, ils ne fréquentent les charniers que lors des hivers très froids. D'autre part, l'expérience a montré que ce chat animal (qui nourrit ses petits par régurgitation) est capable de vomir son contenu stomacal dès qu'il s'aperçoit de l'amertume liée à la strychnine. Les préparations effectuées dans les conditions légales n'étant pas assez concentrées pour tuer brutalement les renards, il est rare que ceux-ci absorbent suffisamment d'appâts pour atteindre la dose létale avant de s'apercevoir du piège et de tout lâcher (extraits d'un polycopié édité par le Centre d'Etudes sur la Rage — 1973).

... désastreux pour les petits carnivores et les rapaces

Il est important de remarquer que les appâts s'ils sont en définitive très peu efficaces pour les renards, frappent en revanche directement les rapaces et les petits carnivores sauvages. Or, il ne faut pas oublier que ces animaux qui se nourrissent pour l'essentiel de petits rongeurs sont précisément les compétiteurs alimentaires du renard. Le Centre d'Etudes sur la Rage ne cesse d'ailleurs à ce titre de recommander leur protection dans toutes ses publications et ce, depuis plusieurs années, protection qui s'inscrit dans le cadre d'une prophylaxie écologique de la rage. Le but à long terme de cette politique est en effet de replacer le renard dans un contexte écologique qui lui soit moins favorable que la situation artificiellement prépondérante qu'il occupe actuellement et qui est, pour une bonne part, à l'origine de l'épidémie de rage. Notons que les empoisonnements, loin de contribuer à cet objectif, vont au contraire dans un sens diamétralement opposé: ils amoindrissent en priorité les petits carnivores et les rapaces, créant ainsi un vide biologique, dont le renard, en raison de ses remarquables facultés d'adaptation et de son importante fécondité sera, dans presque tous les cas, le principal bénéficiaire.

Les effets des appâts empoisonnés sur les rapaces sont à souligner: tout particulièrement car ils touchent très durement des espèces protégées par la loi depuis 1971 (Buses, Busards...) et même, pour certains, depuis le début du siècle (Hibou, moyen dur et autres rapaces nocturnes). Il est inconcevable qu'à une époque où les protecteurs de la Nature et les Chasseurs s'appliquent de concert à faire respecter sur le terrain le décret de 1972, et poursuivent les délinquants devant les tribunaux chaque fois que des cas de destruction leur sont signalés, l'Administration soit la première à donner un exemple désastreux provoquant, indirectement, chaque année, la mort de plusieurs centaines de rapaces. Le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R.) réclame d'ailleurs depuis des années l'interdiction de ces pratiques.

Des dépenses considérables

Ces empoisonnements supposent des frais tout à fait considérables, sans aucune mesure en tout cas avec les résultats qu'il entraînent pour ce qui concerne la lutte contre la rage. Ce bilan économique négatif s'aggrave encore quand on songe que tout ce temps précieux est perdu par les gardes au détriment de besoins infiniment plus judicieux et plus rentables (contrôle-tracage par exemple).

Par ailleurs, il est indispensable de faire entrer en ligne de comptes d'autres pertes très importantes, bien que difficilement chiffrables: ce sont celles que font subir à l'agriculture, ces destructions massives et répétées d'animaux carnivores qui tous sont de grands consommateurs de rongeurs.

De dangereux effets en chaîne...

Une expérience vieille de plus de dix ans nous a surabondamment prouvé que les appâts empoisonnés sont en général rarement déposés selon les règles de sécurité édictées par la loi. Cette application souvent désobéissante des textes est à l'origine d'innombrables « bavures ». Cependant, même si les arrêtés étaient respectés à la lettre, les empoisonnements n'en resteraient pas moins une pratique présentant de grands dangers écologiques. Les appâts sont, en effet, soit consommés sans place par des animaux qui s'éloignent ensuite avant de mourir, soit dans de nombreux cas, emportés au loin par des rongeurs. Les prédateurs et les rapaces charognards (protégés) consomment ensuite le cadavre disséminé à découvert dans la Nature et meurent à leur tour. D'autre part, la strychnine est un corps chimique très stable conservant longtemps, de cadavre en cadavre, son pouvoir létal. Il y a là un sérieux danger pour la santé publique: la pollution des eaux et de la nappe phréatique est toujours possible, de même que l'absorption accidentelle (enfants

notamment) (1). Cette pratique des empoisonnements est aussi un danger pour les chiens, même les mieux surveillés, comme l'ont montré plusieurs affaires récentes dans le Finistère. Diverses associations (S.P.A. club de chien de défense de Landerneau) ont d'ailleurs déjà vivement protesté auprès de la préfecture contre ces agissements.

Interdits dans plusieurs départements français

La politique des empoisonnements est maintenant ouvertement ou implicitement condamnée par un très grand nombre de spécialistes, à commencer par les responsables au plus haut niveau du Centre d'Etudes de la Rage de Nancy. Ainsi dans le numéro spécial sur la rage des « Informations Techniques des Services Vétérinaires », il est reconnu que la méthode des empoisonnements à la strychnine ne présente « aucun avantage » mais comporte en revanche un certain nombre d'inconvénients qui sont longuement énumérés. L'Administration a prononcé, pour sa part, une condamnation implicite de cette technique puisque, depuis 1976, elle a totalement cessé de la subventionner en raison de sa non rentabilité.

De nombreux départements, dont certains sont situés sur le front de la rage (Haute-Savoie, Rhône, Isère) ont tiré des conclusions pratiques de cet état de fait en mettant fin aux empoisonnements. Le département de la Marne a récemment fait de même. Précisons que toutes ces décisions ont été prises en parfait accord avec les autorités administratives (D.D.A., Direction des Services Vétérinaires...).

Aux préfets de réagir!

Suite à toutes ces informations, la S.E.P.N.B. a réagi en adressant dès juillet 1979 un dossier complet à la Préfecture du Finistère à la Direction Départementale de l'Agriculture et à la Direction des Services Vétérinaires afin de réclamer l'interdiction pure et simple de ces campagnes d'empoisonnement.

À ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse officielle! Les Fédérations de Chasse (qui sont pourtant de simples associations loi 1901) auraient-elles, sur les instances départementales, un tel poids qu'elles puissent bloquer toutes mesures de bon sens? Si une nouvelle campagne d'empoisonnement était décidée dans le Finistère pour 1980, c'est hélas ce que nous devons en conclure! Il nous restait alors à intervenir en conséquence.

(1) Le cas s'est déjà produit dans l'Ière où deux enfants sont morts empoisonnés par l'ingestion d'appâts forcés de cyanure (importé illégalement).



dessin Pierre Déon

dossier/« nuisibles »

La taxidermie et les lois

COMPLAISANCE ET INCITATION

Mode oblige: les dépouilles des animaux ne sont plus « empalées » mais « naturalisées » par les bons soins, d'un « taxidermiste ». Mais quel est en fait l'impact sur notre faune d'une telle profession?

Une profession d'avenir?

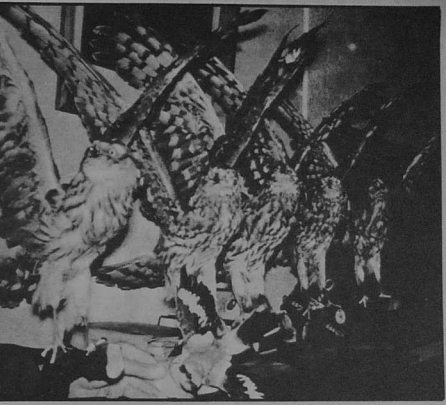
Tout d'abord, une constatation: si un certain nombre de taxidermistes, sont en Bretagne, régulièrement déclarés, et donc astreints à un certain contrôle, bien d'autres se sont installés ces dernières années pour pratiquer cet « art » contesté sans aucune inscription à un quelconque registre du commerce. C'est un aveulement des pouvoirs publics qui sont par là, si désireux de lutter contre le travail au noir! Mais pour comprendre cet état de fait, il faut discuter avec les chasseurs et avec les rares taxidermistes qui acceptent de parler. Tous vous diront qu'il s'agit d'un débordement de commandes, que leurs congénères sont pleins. Et il n'est pas rare pour un chasseur de devoir attendre douze à dix-huit mois avant d'être croché ou dressé de sa cheminée la tête du chevreuil qu'il a abattu! Pourtant, les prix pratiqués, qui sont élevés, n'empêchent pas cet engouement pour l'animal naturalisé.

Pour décorer la cheminée

Mais, nous dirait-on, pourquoi y trouver à redire? Si les chasseurs veulent conserver leurs trophées, quel mal y a-t-il à cela puisque les animaux auront de toute façon été abattus? S'ils trouvent décoratif l'affichage de telles dépouilles sur leurs murs, pourquoi les en empêcher? C'est que le problème n'est pas si simple et qu'il va de la seule question des animaux gibiers, se pose celle des espèces protégées et surtout des petits carnivores qui ont le malheur d'avoir une fourrure attrayante. En effet, à visiter régulièrement les halls d'expositions des taxidermistes, on est surpris par le grand nombre de rapaces exposés. Difficile de croire dans ces conditions que tous ont été victimes d'accidents de la route, comme veulent le faire croire certains. Et que dire de ces dizaines de petits carnivores exposés chez l'un des taxidermistes les plus réputés du Sud-Finistère... Il est malheureusement de plus en plus évident que cette profession est au dépend de notre faune sauvage (1). Nombre de chasseurs n'abattent rapaces, fousnes, martres ou belettes que pour « décorer » leur cheminée.

(1) Dans les régions montagneuses, on trouve par exemple, plus de grands-ducs empalés chez des particuliers que dans la nature!

(2) Pour les muséistes, le syndicat national des taxidermistes d'ailleurs, tout comme les chasseurs et les prédateurs, déposent un recours en annulation contre le décret leur accordant une protection partielle.



Une « belle collection... » photo D.R.

Faut-il faire appel aux contrôles d'huissiers?

La loi du 10 juillet 1976 (titre loi de « protection de la nature ») est pourtant très claire: il est en effet précisé dans les décrets d'application parus en mai 1979, que la naturalisation de tous les rapaces (ainsi que celle des autres oiseaux protégés) et de tous les muséistes (2), à l'exception du blaireau, est interdite. Mais le contrôle des taxidermistes dépend du ministère de l'Économie et du ministère du Commerce et de l'Artisanat! Ce qui explique le laxisme actuel; chaque ministre se renvoyant la responsabilité de cet état de fait. Pour faire évoluer cette situation, la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (F.R.A.P.N.A.) a engagé une action intéressante. Elle a recensé tous les taxidermistes en exercice dans cette région, a « chassé » dans chaque département le moins

respectueux de la réglementation et sous contrôle d'huissier, a fait procéder à l'ouverture des congélateurs. Le résultat de telles perquisitions est assez effrayant (3). Tous les cas de délit constatés ont d'ailleurs fait l'objet de plaintes devant les tribunaux. Comme le précise la FRAPNA, il ne s'agit pas de lancer une campagne de dénonciation ou de répression, ni de dénigrer la taxidermie. Certains taxidermistes sont respectueux de la Nature. Mais il est grand temps d'agir, avec pondération, contre les brebis galeuses. La S.E.P.N.B. devra-t-elle lancer une telle action dans notre région pour obtenir le respect de la réglementation sur les espèces protégées?

(3) Par exemple, chez l'un d'entre eux, la FRAPNA a recensé les rapaces suivants: 1 oiseau royal immature, 1 sautoir, 1 faucon crécerelle, 4 éperviers, 5 buses, 4 hiboux moyen-dur, 1 petit-chat, 8 chouettes hulottes, 4 effraies, 3 check-bes, etc.

Devant le manque de documents photographiques et la difficulté à en procurer, que ce soit pour illustrer les périodiques (Penn Ar Bed et Oxygène) ou pour la préparation d'expositions, la SEPNB souhaite créer sa propre photothèque. En effet, il y a de plus en plus de photographes amateurs, et ce sont des milliers de clichés de bonne qualité qui dorment dans les tiroirs. Il est donc demandé aux photographes (adhérents ou non) de penser, lors de leurs sorties, aux prises de vues susceptibles d'intéresser la SEPNB et de nous envoyer quelques uns de leurs tirages (noir et blanc — diapositives). Tous les thèmes sont

intéressants et peuvent trouver leur utilisation: Nature: faune, flore, traces d'animaux, photos sous-marines, etc... Environnement: paysages, destruction de paysages, rennebrement, pollutions diverses, nettoyage de mares, grands travaux routiers, etc... Vie humaine: vie à la ferme, à la ville, artisanat, etc...

Présentation des documents: pour les documents noir et blanc, il vous sera facile, et peu onéreux, quand vous tirez vos propres tirages sur papier, d'en prévoir quelques uns pour la SEPNB. Un format standard sera exigé pour des raisons de conservation: 13 x 18 cm sur

papier brillant glacé. Couleur (diapositives): il paraît préférable que vous conservez vos documents. Toutefois, envoyez une liste détaillée des documents que vous accepterez de mettre à la disposition de la SEPNB, le temps d'une reproduction, ainsi que vos coordonnées pour un éventuel contact. Chaque photographie devra être accompagnée d'une note comportant: le nom et l'adresse du photographe; les date et lieu de prise de vue; les sujet photographié; si nécessaire Adresse de la photothèque: S.E.P.N.B., photothèque, Vallon du Stangalarch, 29200 BREST.

Actualités O.F. 20/7/79
A Fouesnant, de la strychnine dans la campagne, des chiens et chats meurent empoisonnés: y a-t-il danger pour les enfants?
Faits divers B.N.V. Finistère (22/06/1979)
ONZE CHIENS EMPOISONNÉS PAR DES APPATS A NIZON
Des propriétaires terriens envisagent de retirer leurs terres aux chasseurs

dossier/« nuisibles »

GUINGAMP :

« Foire à la sauvagine : massacre du printemps ! »

Depuis trois ans, Guingamp, sous-préfecture des Côtes du Nord, résonne de ce slogan chaque samedi des Rameaux. Il faut dire que ce jour est celui de la foire aux sauvagines (1), qui rassemble pêcheurs et chasseurs venus écouler leur butin de l'année. Depuis trois ans, les associations de protection de la nature réclament l'interdiction de cette foire qui représente à leurs yeux une incitation au massacre de nos petits carnivores. Cette foire très ancienne, fait partie des traditions qu'il vaudrait mieux abandonner : c'est en effet, sur cette petite place de Guingamp, où elle se tient, que se sont bradées nos populations de loutres et de visons d'Europe!

Il était donc normal à une époque où l'on sait que chaque animal a son rôle à jouer dans la nature, que les écologistes dénoncent une telle foire.

Pour qui s'est rendu une fois à cette foire à la sauvagine de Guingamp (qui est la 2^e ou la 3^e de France), le massacre de nos petits carnivores n'est plus un vain mot. Il faut voir les tas de peaux qui sont proposées aux fourreurs venus de Paris ou de Bordeaux. Le renard forme la grosse majorité du stock suivi du blaireau, de la fouine et de la martre. Notons que pour ces deux dernières espèces, la commercialisation des peaux est maintenant prohibée. Le maire de Guingamp avait d'ailleurs anticipé, par arrêté municipal cette interdiction dès l'an dernier. Espérons qu'il saura en faire autant pour le blaireau cette année et qu'il réalisera rapidement l'objectif qu'il se fixait dans une lettre du 3 mars 1978: « Nous pensons également pouvoir, dans un avenir proche, substituer à cette foire — dont l'intérêt se perd d'ailleurs — un marché avec un tout autre objet: foire aux produits biologiques ou toute autre manifestation en rapport avec l'écologie par exemple ».



(1) Sauvagine : terme générique désignant les animaux à fourrure.

LA CAMPAGNE NATIONALE POUR LA PROTECTION DES PETITS CARNIVORES CONTINUE !



Cette campagne lancée par la revue « La Hulotte » (1) a suscité beaucoup de réponses. Elle est reprise au Luxembourg et en Belgique! La pétition (reproduite dans le n° 2 d'Oxygène) a recueilli 170 000 signatures et le dossier « nuisibles » a été vendu à 11 000 exemplaires. Mais il doit être possible de faire encore mieux, alors qu'attendez-vous?

Parmi le matériel disponible, il est possible de vous faire parvenir autant d'exemplaires que vous le voulez de cette Pétition Nationale (c'est gratuit). Dossier « Nuisibles » de un à neuf exemplaires commandés, c'est 18,00 F l'unité, 15,00 francs pour 10 exemplaires et plus. Série de 8 posters « petits carnivores » de 1 à 19 séries commandées, 15,00 francs la série; 10 francs pour 20 séries et plus. Auto-collants: de 1 à 9 auto-collants, 5,50 F pièce; entre 10 et 49: 2,50 F pièce; 350 auto-collants et plus: 2 F pièce. Affiches: elles ne sont pas vendues au détail, mais par lots de 50 exemplaires. Cinquante affiches: 29 francs; 100 affiches: 49 francs; 150 affiches et plus: 23 francs les cinquante. Deux modèles d'affiches: « Un renard mort? Merci les gens! » et « Le chat sauvage est protégé ». Pour toute commande, les chèques sont à rédiger à l'ordre de: La Hulotte, CCP 1.010.64 C, Châlons-sur-Marne, et à envoyer à l'adresse de « La Hulotte », Boul.-aux-Bois 08240 Buzancy.



(1) « La Hulotte », Boul.-aux-Bois Buzancy 08240. L'abonnement coûte 27 F pour 10 numéros. Le dernier numéro est un spécial « nuisibles » superbe!

Le chat sauvage, hier encore rangé dans la catégorie des carnivores à mort (pour consommation), est depuis le début 1975, une espèce protégée (selon Pierre Dixon).



Fridu

dans la nature

Ce mois-ci, une grande première: Fridu, notre fouine mascotte, a bien voulu nous raconter sa vie aventureuse. Il faut dire que notre amie est très discrète, et il a fallu que tout le comité de rédaction d'Oxygène se traine à ses pieds pour qu'elle accepte de lever le mystère qui entoure sa vie intime...

UNE VIE DE FOUINE !

Bon, eh bien, puisqu'ils insistent allons-y!

Vous me connaissez déjà tous un petit peu, puisque je présente cette page depuis un an. Je m'appelle Fridu, je suis une fouine et j'appartiens donc à la très noble famille des mustélidés, qui regroupe tous mes cousins depuis la minuscule belette jusqu'au blaireau qui est le lourdeau de la famille. Je présume que même si nous n'avez pas eu la chance de m'apercevoir dans la nature, vous avez pu, tout de même, voir une des mes photographes. Dans ce cas, vous avez pu admirer ma splendide fourrure brune rehaussée d'une magnifique bavette blanche. C'est d'ailleurs, cette bavette qui permet de nous distinguer, ma cousine la martre et moi. Chez elle, la bavette est généralement orange et s'arrête sur la poitrine tandis que la mienne est le plus souvent blanche et me descend légèrement sur les pattes antérieures. Pour les amateurs de détails, je préciserais que les coussinets plantaires de ma cousine sont recouverts de poils, tandis que les miens sont nus. Ce qui fait que dans la neige, on peut très bien reconnaître nos traces respectives. Pour terminer mon portrait, je tiens à préciser à ceux qui m'ont affublé du nom de Fridu qu'ils ont fait une légère erreur: ma truffe étant d'un rose chair du plus bel effet, contrairement à celle de la martre qui est d'un noir de suie.

Certains d'entre vous doivent se demander où l'on peut me rencontrer. Inutile de courir les bois, vous y rencontrerez peut-être ma cousine, la martre, mais vous ne m'y trouverez pas. Ces régions humides, où la température varie sans cesse, ne conviennent guère à ma santé délicate. A l'origine, je fréquentais les éboulis pierreux, mais depuis, j'ai trouvé mieux: je fréquente, tout simplement, les habitations humaines et les bâtiments agricoles! Eh oui, que voulez-vous! Etre bien au chaud dans un grenier ou dans un tas de foin, cela simplifie tout de même la vie! Avec un peu de discrétion et en menant une vie nocturne, on peut vivre tranquille dans les villages et même dans les villes. Ainsi, on m'a raconté qu'une de mes amies qui avait émigré à Paris, a trouvé un logement près de la Chambre des Députés! Elle devrait d'ailleurs en profiter pour intervenir auprès de quelques parlementaires afin de faire voter une loi pour nous protéger contre l'ingratitude de certains humains.

L'homme, un animal peu reconnaissant

Certains humains (notamment ceux de la sous-espèce qui part s'oxygéner le dimanche dans les prés avec un fusil) tendent encore que je suis une dangereuse destructrice de

crouvées de faisans, voire une sanguinaire chasseresse de poulets, de pigeons, ou d'autres volailles! Alors une dernière fois, je vais essayer de vous expliquer en détail mon régime alimentaire afin que vous sachiez quoi répondre à ces ignorants!

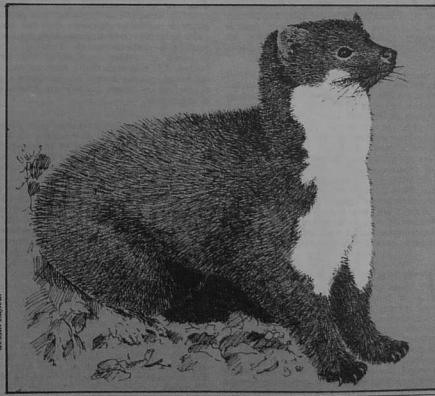
Tout d'abord, une petite précision: je chasse autour des villages (dans un rayon de 500 m) qui sont, comme chacun sait, des zones peu favorables au gibier, ce qui fait que je ne vais pas bien ce que les chasseurs peuvent me reprocher. Je m'attaque en fait à tous les petits animaux que je rencontre sur mon chemin, et les petits rongeurs (mulots et campagnols) sont des proies que j'apprécie beaucoup. Avec des animaux plus coraces, comme les rats surmulots qui causent tant de dégâts dans les habitations des hommes. Et dire que cet égratou ose me reprocher les quelques œufs oubliés autour des fermes! Avec le retour des beaux jours, ma préférence va aux fruits, et je fréquente assiduellement les vergers où je trouve aussi nombre d'insectes que je consomme avec plaisir. Je suis capable de faire de véritables ventrées de cerises lorsque l'occasion s'en présente, mais en fait, je suis une petite mangeuse, et 100 g de nourriture par jour me suffisent. Vous voyez qu'il y a pas là de quoi... piéger une fouine.

Et les poulaillers?

Ah hum... Et vous de quoi vous voulez parler. Il est vrai que lorsque je parviens à pénétrer dans un poulailler ou un pigeonnier, il m'arrive d'y commettre quelques dégâts, mais je vais vous dire deux ou trois choses pour ma défense. Tout d'abord, je tiens à vous préciser que même si je peux pénétrer par un trou d'un diamètre de 8 cm, un poulailler bien protégé n'a rien à craindre de moi d'autant que je suis malheureusement incapable de creuser! Et puis, à ma décharge, il faut reconnaître comme l'ont prouvé les scientifiques, que les carnages que je peux faire dans les poulaillers sont assez rares, et dus en fait, plus à l'affolement qu'à la frénésie de meurtre. Et de toute manière, ces quelques dégâts (que l'on peut facilement éviter avec un poulailler bien conçu, vérifiable) sont peu de choses à côté des services que je rends à l'homme en m'attaquant aux rongeurs!

Alors, espérez que vous en tirerez les conclusions qui s'imposent, et que je pourrai balloter au début de l'été sur vos toitures sans risquer un coup de fusil (il faut vous dire que cette époque est chez nous celle du rut), et cela nous rend un peu inamovibles... J'espère aussi que je ne rencontrerai plus dans mes pérégrinations nocturnes vos maudits pièges à machettes qui font tant de ravages chez nous!

P. C. C. Jean-Marie Hervio.



(1) A moins qu'il ne s'agisse d'un individu parvenu à l'âge adulte qui peut se vendre jusqu'à 100 F pièce dans leur pays d'origine.
(2) La Hulotte, un chasseur (A. Naudin) a mentionné que 98% des ratons furent disparus avant le 15 mai de l'année.

dossier/«nuisibles»

Nous publions ici de larges extraits d'une lettre qu'un lecteur de Penn ar Bed avait adressée à la SEP.N.B. Il y a maintenant deux ans (1). Loin d'être pénienne, celle-ci met en lumière certaines vérités concernant les animaux prédateurs, et le renard en particulier. Il était bon que ce témoignage soit connu du plus grand nombre, et tous ceux qui s'intéressent de près à la nature et à la vie des animaux y trouveront bien des éléments. Se présentant comme «un vieux chasseur» — le quantième permis en 1978, le premier pris à l'âge de quinze ans et demi — né dans une famille de chasseurs, ayant eu la chance de vivre jour et nuit au centre d'une propriété gardée et il a chassé bien sûr, mais où il a surtout observé passionnément tous les animaux de ce pays du Sud-Finistère, du sanglier à la leulouette aux canards de toutes espèces, en passant par les rapaces diurnes et nocturnes, M. Moreau de Lizoreaux donne libre cours à ses impressions et convictions.

LE RENARD

Trois battues sur quatre sont injustifiées

Le renard est forcé de se piler à une loi biologique inexorable. Il ne peut, sous peine d'infécondité et de disparition rapide, dépenser plus de calories à capturer ses proies qu'il n'en récupère en les mangeant. C'est pourquoi il va chercher d'abord les charognes et les cadavres, ensuite seulement les proies faciles, animaux malades, porteurs de virus, affaiblis ou déshydratés. Ceci est très important. Comme la capacité de son estomac est faible (environ 8 mulots, 1/4 de lapin), il enfout tout ce qu'il ne peut consommer immédiatement. Cette habitude est d'une importance capitale, pour envoyer les épizones, si fréquentes chez le lièvre et le lapin, qui ravagent le cheptel à 80% souvent.



photo D. R.

Je puis vous affirmer ceci: un animal sain, sauvage et méfiant (l'aisan compris) n'a, sauf coup de hasard, absolument rien à craindre du Renard. Le Renard ne s'en occupe pas. Le Renard a une haine spéciale pour toutes les bêtes puantes, le puais et le chat en particulier, qu'il ne peut tolérer la nuit sur son territoire. Tous les puais le craignent comme la peste, c'est pourquoi, avant la myxomatose, le lapin pullulait dans les grands terriers de Renards et blaireaux, aux abords desquels je n'ai jamais vu, ni trouvé trace de bêtes puantes.

Le Renard est très loin d'être le «carnivore toujours affamé et assoiffé de sang» que l'on pense. Ses gonds sont très garnis surtout l'époque de l'année, grenouilles des bois, crapauds travaillant dans les marais en fin d'hiver, croquets, hametons, gros coléoptères, gros lombrics qui sortent par milliers de terre par nuits humides; en juin et juillet il passe ses nuits sous les censiers, en août septembre, il ne consomme que des mûres; puis de septembre à novembre, il adore les pommes si elles ne sont pas agriées ou trop amères. Mais sa prédilection, c'est le mulot et le campagnol qu'il prend avec une facilité incroyable dans les salines superficielles des toupes s'il n'a pas les pattes de détonnantes blessées par plomb ou mauvais piège à lapin... J'en ai vu mouler des dizaines de fois au clair de lune, ou tard le soir, en été, au milieu de troupeaux de lapins (distance du Renard: 20 à 30 mètres). D'ailleurs, lièvres et lapins n'ont absolument pas peur du Renard qui circule au milieu d'eux, ne s'inquiétant que quand il s'agit de chercher à se dissimuler, et encore! J'en ai maintes fois vu au clair de lune, des Renards en train, passer au milieu de centaines de lapins en glissant. C'est tout juste si certains gros vieux lapins s'écartaient deux de 5 ou 6 mètres!

En 1946 (finir ou mars), j'ai assisté à une battue aux Renards sur les dunes et terrains minés en bordure de mer entre le Lety et Moustéren (Sud du Canton de Fouesnant). Les charnos de mines étaient un paradis pour le gibier, la «bête verticale» ne pouvant, sous peine de mort, pénétrer à cause de son poids. Il y avait peu de lièvres et peu de cartouches, nous étions 9 à 10 participants. En 1947, une demi-douzaine de mauvais chiens (mal nourris à l'époque) ont sorti de ces terrains minés au moins 30 Renards. On s'est arrêté à 14

tués, par manque de cartouches... Mais j'affirme que j'ai vu plus de 60 lièvres différents (plus tous ceux que je n'ai vu) sortir de ces terrains minés.

Il y avait bien sûr de nombreux collets sur les isères, trois renards en avaient autour du cou et l'un autour du ventre, bien serré (collets à lièvres cassés). D'ailleurs, un braconnier, que je connais trop bien, m'a dit avoir pris au collet dans ce secteur, 84 lièvres entre août 45, départ des Allemands, et février 46. Mais que Renards, chiens errants et bêtes humaines, en avaient soufflé autant, en «passant ses tendres en revue» avant lui. Eh bien! J'ai autopsié 4 des Renards tués qui avaient un gros ventre. Les 4 avaient des petits crabes, poissons pourris, seiches, un seul avait un morceau de lièvre (pris au collet certainement) dans l'estomac.

Je pose alors cette question: qui détruisait le lièvre dans ce secteur (et partout ailleurs), le Renard ou l'homme?

LES battues. Là c'est le grand scandale. 3 battues sur 4 sont injustifiées. Elles ne sont organisées, pour la plupart, après la fermeture de la chasse, que pour le plaisir de nombreux chasseurs, dont beaucoup «sont de battue» comme on est «de noces». C'est souvent une partie de rogolade, la bouteille est de la partie et certains participants sont déjà bourrés à 11 heures du matin, tirant sur tout ce qui bouge, surtout quand «ce qui bouge», se trouve sur un terrain qui leur est interdit en temps normal.

Car une battue administrative peut passer partout. Comme il y a en Finistère, 30 à 40 battues tous les dimanches et seulement 20 gardes qui, d'ailleurs, ferment les yeux par intérêt (ques de Renards pour la prime) ou par impuissance, eh bien! Il y a des lièvres et des cheureuils, des rapaces aussi qui font les frais de la «partie de rogolade», sans aucun procès. J'ai donné ma démission de Louvetier, parce que j'avais 4 ou 5 battues à organiser et surveiller le même dimanche, et des battues injustifiées. Maintenant c'est bien pis. Tout propriétaire ou président de société de chasse peut organiser une battue, de la fermeture au 28 février. C'est une véritable anarchie en Finistère.

Avant 1940, les battues étaient rares et toujours justifiées. Et les Renards étaient plus nombreux quoiqu'on en dise. Plus dispersés, et non plus concentrés autour des étiages avoüés et porcons de reproduction mal tenus qui leur fournissent toutes les charognes désirables, les empêchant de jouer leur rôle d'éliminateurs d'animaux malades ou dégénérés.

dossier/«nuisibles»

LA Rage. C'est un argument avancé par les tenants de battues pour se justifier. A lire les articles de journaux, on pourrait penser que seul le Renard est atteint de la rage et que lui éliminé, on sera tranquille. Rien n'est plus faux et c'est criminel d'écrire cela, car c'est indiquer les gens en erreur et les porter à ne se méfier que du seul Renard. En réalité tous les animaux sont vecteurs du virus rabique. Et les insectes suceurs de sang en sont les principaux propagateurs en périodes estivales. Les carnarions, dont le Renard qui prend les petits rongeurs enrôlés, en sont les victimes et non les vecteurs principaux. Il entrave plutôt l'épizootie car il enfout systématiquement les animaux malades qu'il tue. C'est pourquoi les Allemands vaccinent leurs Renards au lieu de les exterminer, car ils savent que cette destruction ne sert à rien.

J'AI vu la rage en Finistère entre 1919 et 1922. J'avais 8 à 10 ans. Un de mes grands frères, grand chasseur et veneur du Centre de la France, m'avait donné comme consigne de ne jamais approcher et essayer de prendre ou de caresser un animal sauvage ne me fuyant pas. J'ai pu ainsi signaler à notre garde, à quelques jours d'intervalle, deux puais et un chat qui s'étaient dressés devant moi après les avoir tués, les animaux semblaient souffrir beaucoup de la tête et avoir complètement «perdu le Nord». A l'époque, mon père avait deux tchekks que j'avais beaucoup. Enfermés dans un chenil, ils ont été mordus par des rats enragés, qu'ils ont tués. Ils ont dû être abattus par ordre du laboratoire ayant examiné les rats.

Autre cas: une jeune femme, habitant un «Pern 10» à 2 kilomètres et que je connaissais bien car elle avait des enfants de mon âge, a été griffée par son chat. 15 jours après, ce chat est mort de la rage. La femme a été soumise de naissance à l'Institut Pasteur à Paris. Ce chat avait dû être contaminé par des rats ou des mulots porteurs du virus. A cette époque, ce n'est pas du Renard dont on se méfiait à la campagne, mais des rats, des chiens et des chats.

POUR un chasseur, la chasse doit être un prélevement raisonnable et raisonné et ne doit jamais prendre un caractère de destruction, un chasseur devrait avoir ce mot en horreur. Mais où sont les chasseurs d'antan?

Un chasseur doit avoir un respect et un amour passionné pour tout animal libre et sauvage, respecter son biotope et protéger sa reproduction. Chasser est un acte passionnant mais cruel. Un chasseur au fusil doit toujours tirer un peu en deçà de la portée de son arme pour ne pas blesser et tuer net, et jamais au-delà de cette portée, ce qui est malheureusement le cas pour les 3/4 des porteurs de fusil. Le veneur doit mettre un terme, d'une balle bien placée, à la chasse d'un animal sur le point d'être pris par les chiens. Tous les veneurs le font, je ne suis veneur, n'ém ayant pas les moyens, mais je connais cette chasse. Ses destructeurs ne savent pas de quoi ils parlent, très souvent. Elle n'est pas destructrice mais sélective, et les animaux, sangliers, cheureuils, lièvres, y sont habitués depuis des centaines de millénaires bien avant que la bête humaine ne s'en mêle, car ce sont les grands carnivores qui ont appris à l'homme à chasser de cette façon et non l'inverse!

Le Renard lui, ne chasse jamais en meute, tout au moins en Bretagne, je ne l'ai jamais vu chasser en couple, sauf au hasard d'une rencontre; en ce cas, il y a toujours bagarre quand il y a prise. Il chasse isolé, à la surprise, pousse une pointe de vitesse et abandonne au bout de 20 à 25 mètres (sur lapins et lièvres). Observé 3 fois un Renard à l'arrêt sur lapin ou lièvre, ils les ont manqués 3 fois. Leur tactique étant la même que celle de certains épagneuls bretons que j'ai en ma possession. Certains disent que le Renard chasse en criant comme un chien courant, ils se trompent... de chasse. J'ai cru cela aussi, mais j'ai voulu aller voir de plus près. Toutes les fois, j'ai vu un vieux Renard, et le plupart du temps, une vieille Renarde, précédant un jeune de moins de 10 mois, suivant avec 2 à 3 minutes de retard la piste des vieux, en émettant des séries de 3 à 4

aboiements rapides, rauques et clairs, espacés de 10 à 15 secondes. Les vieux étant absolument silencieux, et cherchant plutôt à dépister le silencieux pour s'en débarrasser... Observations faites de nuit et aussi en plein jour, les Renards en question ne s'occupant absolument pas des lapins renoués.

Le grand drame de la chasse et, de la faune, sauvage et libre, dans nos régions, c'est l'ignorance lamentable de la plupart des porteurs de permis de chasser. Bien des dirigeants de sociétés de chasse, et même de conseils d'administration des Fédérations des Chasseurs départementaux, n'ont pas la moindre idée de ce que'ils font en détruisant, à tort et à travers, rapaces, Renards, etc., et, en «repeuplant» avec du gibier d'élevage, en plein hiver, lâché ni importé ou, sans rien à manger. Ce pauvre gibier, bourré d'antibiotiques et sans anticorps, crevant de faim dans l'humidité et le froid, est la proie, non pas du Renard, mais des virus de toutes sortes, disséminés dans la nature par les minoux et étourneaux qui pullulent depuis que l'épizootie a été exterminée, primes des sociétés de chasse à l'appel!

Je sais de quoi je parle, ayant eu pendant 5 ans un épaveur femelle approposé et dressé, et comme commissaire au centre de bracoçage de la Fédération des Chasseurs du Finistère, j'ai eu le contrôle mensuel des patres d'oiseaux nusibles et des queues de Renards pour l'attribution des primes. Un garde m'a même présenté une fois (pas deux) 2 paires de pattes de... Coucou, me soutenant qu'il s'agissait de pattes d'épaveur.

VOUS voudriez bien excuser le découps de cette lettre et l'écriture plus ou moins lisible. La neige qui recouvre le sol m'a incité à vous écrire, car la chasse est prohibée par temps de neige. Cependant, depuis que j'ai commencé cette lettre, 17 coups de fusils ont été tirés et il n'y a pas de battues dans la région! Alors...

G. MOREAU DE LIZOREAUX
Crec'h Keta — 29170 Pleuven.

Chronique:

Un ministre de l'écologie, ça existe!

NOUS disons bien «Ministre de l'écologie», et non pas «de l'environnement». Autrement dit, ce n'était pas un ancien ministre de l'Industrie mis au vert pour quelque temps. Celui-là n'était pas précédé de ministères officiels car il roulait à vélo-croquet. Barbe au vent, moulet musclé, il venait d'un pays voisin et parcourait incognito nos petites routes bretonnes. Nous l'avons rencontré naguère à l'occasion d'une grande randonnée tout au long du Rhin, avec des cyclistes de tous les pays traversés, il dénonçait la pollution internationale du fleuve et lançait l'idée d'une Europe des communes.



DEPUIS lors, beaucoup d'eau polluée avait coulé sous tous les ponts du monde. Qu'avait pu faire, pour notre noble défense, un ministre de l'écologie avec ses belles paroles, ses grandes idées et son petit budget? Il ne répondit avec philosophie que l'argent n'était pas le plus important, mais bien la loi écologique; le reste venant de surcroît. Il avait déjà récolté les premiers fruits verts des grâmes plantées naguère, même si les chefs d'Etat craignent qu'ils ne mûrissent... Ainsi, il avait fait adopter un moratoire pour la seule centrale atomique de son pays, qui ne chassait pas l'énergie nucléaire comme l'énergie du désespoir, tout simplement parce que le contrat



pour le retraitement des déchets avec l'usine de La Hague n'avait pas été reconduit (cette usine pouvait à peine retirer ses propres déchets, c'est à dire les nôtres!). Ainsi, quand une invasion de moustiques s'abattit sur sa province, il refusa le D.D.T. et planta des citronnelles.

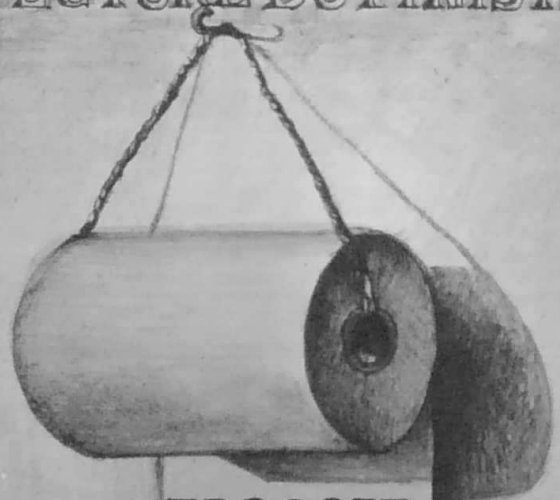
DE même, en 1979, au moment de la crise du pétrole, tous les représentants de commerce de son pays, restés chez eux par force, s'efforçaient de leurs clients du lieu de se déplacer, et le monde tourna quand même. Ses compatriotes étaient à plus raisonnables que nous! Sûrement pas, mais leur sagesse reconnaît leur intérêt, ou la démolition de leur leur. D'ailleurs, les hommes d'Etat qui gèrent l'Europe devraient comprendre de près ou de force, que la morale a un fondement biologique et qu'ils ne peuvent se conduire en exploitants stupides d'un capital épuisable.

L'EQUEL osera dire, sans attendre une catastrophe écologique, sinon pédagogique, qu'une baisse de la consommation d'énergie va de pair avec une amélioration de la qualité de la vie, et que la prospérité ne consiste pas à creuser sur son tas d'ordures non recyclées? Et quel symbole me convia, en guise d'adieu, cet homme de bon sens, ministre de l'écologie de surcroît (!), que notre fumier puisse nous redonner l'énergie de l'espoir, en même temps que l'engrais pour les roses de nos rosaires.

Yan Balinec.
(1) Il s'agit du Ministre de l'Écologie des Pays-Bas.



PREFECTURE DU FINISTERE



PLOGOFF
enquête
d'inutilité
publique

